

DELIBERATION PORTANT SUR LE CATALOGUE DES UE LIBRES TRANSVERSALES

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter le catalogue des UE libres transversales tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41
Votes : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2018-06-26-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Année universitaire 2018-2019

CATALOGUE

des UE Libres transversales

Avant-propos

Une Unité d'Enseignement (UE) libre permet de **diversifier votre parcours** ou de **faire valoir des activités** hors cursus (engagements des élus, aide aux devoirs, etc.).

Le but d'une UE libre **n'est pas de parfaire vos connaissances** dans votre spécialité mais de **vous ouvrir** à un domaine différent ou d'**aborder sous un autre angle** les matières de votre cursus.

Ce choix doit témoigner de votre intérêt pour d'autres domaines ou aspects de votre spécialité. N'hésitez pas à contacter les responsables d'UE libres afin de conforter votre choix.

La liste complète des UE libres est disponible sur le site
www.uca.fr

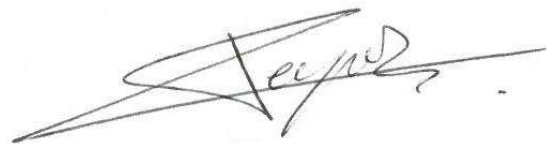
Les U.E. libres sont proposées par l'Université Clermont Auvergne et ses différentes UFR et services (SUAPS, SUC, SSU, DVU, PAcIO).

Chaque UE libre proposée possède **une fiche programme avec les coordonnées des enseignants responsables**. Vous pouvez les contacter pour obtenir plus de précisions.

Vous trouverez aussi toutes ces fiches dans les **services de scolarité** et les **secrétariats des départements** de vos **UFR respectives**.

Attention : Si vous choisissez une UE libre proposée par un service ou une autre UFR que votre UFR d'inscription administrative, vous devez aller **vous inscrire** dans cette UFR et de **vérifier la compatibilité des horaires**.

La Vice-Présidente Formations



Françoise PEYRARD

Le présent catalogue recense les UE libres transversales.

Les UE libres disciplinaires feront l'objet d'un autre catalogue

Les modalités d'inscription

L'Université Clermont Auvergne propose aux étudiants de licence une UE dite « Libre » à choisir sur la liste établie sur proposition des UFR et des services. Sa validation est prise en compte aux semestres S4 ou S6 selon les mentions de Licence. Des UE libres sont également proposées dans les cursus de santé.

Certaines UE libres sont transversales, c'est-à-dire accessibles à tous les étudiants de Licence et selon les UE à ceux des cursus de santé (par exemple les UE proposée par le SUAPS, le SUC ou le SSU). D'autres, dites « disciplinaires », sont ouvertes pour tous les étudiants d'un même groupe de mentions de licence.

Chaque fiche programme indique précisément quels étudiants ont accès à l'UE.

S'inscrire à une UE libre transversale :

L'inscription à une UE libre transversale s'effectue dès la rentrée universitaire et se déroule en 2 étapes :

- Vous devez tout d'abord vous rendre dans le service/direction/composante dispensant l'UE libre (SUAPS, SUC...) pour faire signer et enregistrer la fiche d'inscription dûment remplie (voir modèle ci-dessous). Pour rappel, la fiche d'inscription vous a été communiquée par mail au moment de la rentrée universitaire.
- Vous devez, par la suite, présenter la fiche d'inscription dûment signée à votre Scolarité qui procédera votre inscription.

Votre inscription à l'UE sera définitive lorsque vous aurez effectué ces 2 étapes. **Aucune inscription à une UE n'est valable en dehors de cette procédure.**



UE Libre transversale
2018 - 2019
Fiche d'Inscription Etudiant



UE Libre transversale
2018 - 2019
Fiche d'Inscription Etudiant

Document à compléter et à faire signer par la Direction/Service dispensant l'UE libre transversale

U.E. libre transversale :

UFR ou Service dispensant l'UE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

UFR ou ECOLE d'inscription :

Formation et Année d'études (ex : L3 Droit) :

Mail institutionnel :@etu.uca.fr

Téléphone :

Date :

Signature de l'étudiant(e)

Cachet de la Direction/Service dispensant l'UE libre

Document à compléter et à faire signer par la Direction/Service dispensant l'UE libre transversale

U.E. libre transversale :

UFR ou Service dispensant l'UE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

UFR ou ECOLE d'inscription :

Formation et Année d'études (ex : L3 Droit) :

Mail institutionnel :@etu.uca.fr

Téléphone :

Date :

Signature de l'étudiant(e)

Cachet de la Direction/Service dispensant l'UE libre



Ce document complété et signé est à remettre à votre Scolarité qui procède alors à votre inscription. Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette procédure



Ce document complété et signé est à remettre à votre Scolarité qui procède alors à votre inscription. Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette procédure

Les UE libres transversales pour l'année 2018-2019

Les unités sont à valider dans le cadre des Unités d'Enseignement « libres » proposées par l'Université Clermont Auvergne

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Stage de professionnalisation	UE transversale <i>sauf formations santé</i>	Page 8
-------------------------------	--	--------

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Clermont Auvergne 36 avenue Jean Jaurès – C.S. 20001 – 63407 CHAMALIÈRES cedex

Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : appréhender l'univers professionnel	UE transversale <i>sauf formations santé</i>	Page 10
Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : approche du métier	UE transversale <i>sauf formations santé</i>	Page 11

Centre FLEURA 34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Accueil des étudiants étrangers	UE transversale <i>sauf formations santé</i>	Page 13
---------------------------------	--	---------

Direction de la Vie Universitaire 47 boulevard François Mitterrand – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Découvertes culturelles	UE transversale	Page 15
Responsabilités Sociétales et Environnementales des administrations	UE transversale	Page 17
Engagement des étudiants élus aux conseils	UE transversale	Page 18
Etudiant engagé à servir dans la réserve	UE transversale	Page 19
Etudiant engagé dans une association étudiante	UE transversale	Page 20
Etudiant engagé à servir en tant que Sapeur-Pompier Volontaire	UE transversale	Page 21
Engagement (hors statut particulier)	UE transversale	Page 22

Pôle Accueil Information Orientation - PACIO 34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Engagement associatif en convention avec l'AFEV-Auvergne	UE transversale <i>sauf pour certaines formations de santé</i>	page 24
---	---	---------

Etudiant ambassadeur dans les établissements d'enseignement secondaires	UE transversale	Page 26
---	-----------------	---------

**Pôle Entrepreneuriat Etudiant PEPITE
SIGMA Clermont – Campus des Cézeaux – 63170 AUBIERE**

Sensibilisation à l'entrepreneuriat	UE transversale <i>sauf formations santé</i>	page 28
-------------------------------------	---	---------

**Service de Santé Universitaire
25 rue Étienne DOLET – 63000 CLERMONT-FERRAND**

Hop'Art	UE transversale	Page 31
---------	-----------------	---------

**Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
15 bis rue Poncillon – 63000 CLERMONT-FERRAND**

Aisance aquatique, apprentissage et perfectionnement des nages	UE transversale	Page 34
Badminton débutant Semestre 1	UE transversale	Page 35
Badminton débutant Semestre 2	UE transversale	Page 36
Basket-ball	UE transversale	Page 37
Engagement associatif - Niveau 1	UE transversale	Page 38
Engagement associatif - Niveau 2	UE transversale	Page 39
Entretien santé et activités de forme	UE transversale	Page 40
Entretien santé et musculation	UE transversale	Page 41
Football initiation mixte	UE transversale	Page 42
Football perfectionnement garçons	UE transversale	Page 43
Golf débutant - Niveau 1	UE transversale	Page 44
Golf perfectionnement niveau intermédiaire - Niveau 2	UE transversale	Page 45
Golf entraînement bon niveau - Niveau 3	UE transversale	Page 46
Judo compétiteur	UE transversale	Page 47
Judo débutant	UE transversale	Page 48
Natation débutant Semestre 1	UE transversale	Page 49
Natation débutant Semestre 2	UE transversale	Page 50
Natation entraînement	UE transversale	Page 51
Natation entraînement Semestre 1	UE transversale	Page 52
Natation perfectionnement	UE transversale	Page 53
Neige et glisse	UE transversale	Page 54
Préparation aux épreuves physiques des concours policier gendarme	UE transversale	Page 55
Rugby débutantes	UE transversale	Page 56
Rugby élites	UE transversale	Page 57
RUNNING, vitesse, ½ fond, trail...	UE transversale	Page 59
Stage de ski alpin	UE transversale	Page 60
Sophrologie niveau 1	UE transversale	Page 61
Sophrologie préparation mentale niveau 2	UE transversale	Page 62
Sport-boules débutant	UE transversale	Page 64

Sport-boules entraînement	UE transversale	Page 65
Sport de Haut et Bon Niveau	UE transversale	Page 66
Tennis	UE transversale	Page 67
V.T.T. non débutant	UE transversale	Page 68
Yoga débutants les lundis	UE transversale	Page 70
Yoga débutants les mardis	UE transversale	Page 71
Yoga débutants les jeudis	UE transversale	Page 72

Service Université Culture
29 boulevard Gergovia – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Contact : Service Université Culture
29 boulevard Gergovia
63037 Clermont-Ferrand Cedex
04 73 34 66 03
suc@uca.fr

Les UE Libres proposées par le Service Université Culture sont des ateliers de pratique artistique qui s'adressent aux étudiants de toutes les composantes de l'Université Clermont Auvergne. Ils font l'objet d'une validation (ECTS) et se déclinent dans différents domaines : Arts plastiques, Arts de la scène, Arts, sciences, techniques, société, Cinéma, Lire Ecrire, Musique. Il appartient à l'étudiant de vérifier la compatibilité des horaires avec l'emploi du temps des cours.

Descriptif des ateliers disponibles sur le site web du SUC :
<http://culture.clermont-universite.fr>

Inscriptions au Service Université Culture : du 5 septembre au 5 octobre 2018

*N.B : Les inscriptions à l'Orchestre universitaire s'effectuent directement auprès de
M. Jean-Louis JAM, directeur musical, au début des premières répétitions.*

RÉUNION D'INFORMATION : Mardi 11 septembre 2018 à 18h00

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines – Amphi Agnès Varda
29 Boulevard Gergovia
63037 CLERMONT-FERRAND

Arts visuels et audiodescription	UE transversale	page 74
Carnet au Centre	UE transversale	page 76
Carnet de voyage - illustration	UE transversale	page 78
Cinéma documentaire	UE transversale	page 80
Cinéma V-Jing	UE transversale	page 82
Cinéma – Art vidéo	UE transversale	page 84
Cinéma – Education à l'image et aux médias	UE transversale	page 86
Cinéma – Vidéo expérimental	UE transversale	page 88
Création littéraire contemporaine	UE transversale	page 90
Dessin et techniques graphiques	UE transversale	page 92
Ecriture critique	UE transversale	page 94
Ensemble vocal	UE transversale	page 96
Gravure et techniques d'impression	UE transversale	page 98
Jeux chorégraphiques	UE transversale	Page 100
La musicalité du danseur	UE transversale	Page 102
Lectures urbaines	UE transversale	page 104

Orchestre universitaire	UE transversale	page 106
Peinture et créations plastiques	UE transversale	page 108
Radio class'zik	UE transversale	page 110
Sculpture, volume et espace	UE transversale	page 112
Théâtre et corps	UE transversale	page 114
Théâtre – Exerce ton acteur dans le monde	UE transversale	page 116
Théâtre ID – Babylon	UE transversale	page 118
Théâtre : Objets et mémoire	UE transversale	page 120
Théâtre : Que peut-on décrocher à part la lune ?	UE transversale	page 122
Tous pour un	UE transversale	page 124
Voix à part entière	UE transversale	page 126

UE Libre réservée aux étudiants ayant obtenu le statut Etudiant artiste :

Pratique Etudiant artiste	<i>Réservé aux étudiants ayant le statut Etudiant artiste</i>	Page 128
---------------------------	---	----------

**Service Commun des Langues Vivantes
et Direction des Relations Internationales
34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1**

<i>"STAR" - Studying The Auvergne as a Region</i>	<i>Réservé aux étudiants étrangers accueillis en échange</i>	Page 131
---	--	----------

**U.F.R. Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
Campus universitaire des Cézeaux
TSA 30104 – CS 6026 – 63178 AUBIÈRE cedex**

Management équipe de football	UE transversale	Page 133
-------------------------------	-----------------	----------

**U.F.R. Langues, Cultures et Communication
34 avenue Carnot – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1**

Atelier théâtre espagnol	UE transversale	page 135
L'Europe centrale : cultures et identités des slaves contemporains	UE transversale	page 137

**U.F.R. Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation
17 rue Paul Collomp – 63037 CLERMONT-FERRAND cedex 1**

Féminin Masculin : approches historique, sociologique et psychologique	UE transversale <i>sauf pour certaines formations de santé</i>	Page 139
--	---	----------

BUREAU D'AIDE **A L'INSERTION** **PROFESSIONNELLE**

Stage de professionnalisation

Composante / Service dispensant l'UE	Chaque composante et le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (pôle 4, formation continue et professionnalisation de la direction de la formation)
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Les composantes concernées
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Un stage de professionnalisation est une période de mise en situation professionnelle en lien avec la formation suivie. Il s'agit d'acquérir une expérience, en situation, pour favoriser ou préciser son projet professionnel
Nombres d'heures	La durée du stage est au minimum d'un mois et au maximum de 3 mois. Le stage ne peut pas se dérouler au-delà de la date de fermeture de l'université, fin juillet. Les modalités du stage doivent permettre à l'étudiant d'assister à tous les enseignements de la formation suivie.
Responsable	Sophie Merle - BAIP : baip.df@uca.fr
Contact pour information	Le BAIP ou le responsable de la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année
Lieu d'inscription	BAIP, puis inscription pédagogique en composante, après accord du responsable de la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Année universitaire
Conditions d'inscription	Le projet de l'étudiant doit être accepté par le responsable de l'année de formation dans laquelle est inscrit l'étudiant. Le responsable de formation vérifiera notamment la cohérence de la mission avec la formation suivie, le projet professionnel de l'étudiant et la compatibilité des horaires du stage avec l'emploi du temps de la formation.
Contraintes spécifiques	Respect des contraintes réglementaires inscrites dans la loi stage de 2014 (signature d'une convention de stage, évaluation obligatoire)
Capacité d'accueil	Ces capacités dépendent des capacités d'encadrement de stage de chaque composante et sont déterminées par le responsable de la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant.
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Epreuve terminale Les étudiants devront rédiger un rapport analysant notamment l'impact des apports du stage sur le projet de formation professionnelle de l'étudiant, le bilan des nouveaux acquis. Un oral sera également organisé. <u>Session 2</u> : Mêmes modalités de contrôle des connaissances que la session 1

ECOLE SUPERIEURE
DU PROFESSORAT
ET DE L'EDUCATION

**VERS LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION :
APPREHENDER L'UNIVERS PROFESSIONNEL**

Composante / Service dispensant l'UE	ESPE
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	<i>Rectorat (dans le cadre de la mise en stage)</i>
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences Droit, AES – 3 crédits (sous réserve de modification des maquettes en conséquence) L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Aider l'étudiant à : - s'interroger sur son projet professionnel : confirmer son choix d'orientation, tester sa motivation pour exercer un métier de l'enseignement ou dans le secteur de l'éducation ; - découvrir le système scolaire pour appréhender les aspects professionnels au cœur des métiers de l'enseignement et de l'éducation ; - comprendre comment s'exerce le métier : - travail sur les représentations et les réalités du métier, - approche institutionnelle et sociologique de l'école, Un stage obligatoire, centré sur l'observation du milieu éducatif et le rôle de ses différents acteurs.
Nombres d'heures	24 heures de cours, 24 heures de stage en école ou 18 heures en collège ou lycée général et technologique ou lycée professionnel.
Responsable	Luc BAPTISTE – luc.baptiste@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	2 nd semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	ESPE
Période d'inscription	Septembre 2018
Début des cours / activités	Janvier 2019
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	30 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 étudiants
Lieu d'enseignement	ESPE
Créneau horaire réservé	Les cours ont lieu le mercredi après-midi (13h30-15h30 et/ou 15h45-17h45)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu - Un écrit sur table (CC 1 - coef 0,3) - Un écrit à rendre, portant sur l'expérience du stage (CC 2 - coef 0,7) <u>Session 2</u> : Epreuve écrite de 2h

**VERS LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION :
APPROCHE DU METIER**

Composante / Service dispensant l'UE	ESPE
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	<i>Rectorat (dans le cadre de la mise en stage)</i>
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences Droit, AES – 3 crédits (<i>sous réserve de modification des maquettes en conséquence</i>) L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	- Consolidation du projet professionnel ; - Connaissances sur l'institution scolaire ; - Connaissances en sciences de l'éducation pour approcher les problématiques d'enseignement/apprentissage ; - Observation et analyse des gestes professionnels de l'enseignant, à partir de documents vidéo ; Le stage est centré sur l'observation du travail de l'enseignant. Il peut être filé ou massé.
Nombres d'heures	30 heures de cours + 24 heures de stage en école ou 18 heures en collège ou lycée général et technologique ou lycée professionnel.
Responsable	Luc BAPTISTE – luc.baptiste@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	2 nd semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	ESPE
Période d'inscription	Septembre 2018
Début des cours / activités	Janvier 2019
Conditions d'inscription	Ne pas être inscrit dans une UE de préprofessionnalisation enseignement dans son UFR.
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	30 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 étudiants
Lieu d'enseignement	ESPE
Créneau horaire réservé	Les cours ont lieu le mercredi après-midi (13h30-15h30 et/ou 15h45-17h45)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu - Un écrit sur table en <i>Connaissance de l'institution et Sciences de l'éducation</i> (CC 1 et CC 2, coef. 0,5). - Un écrit sur table en <i>Analyse des pratiques</i> (ET, coef. 0,5). <u>Session 2</u> : Epreuve écrite de 2h

CENTRE FLEURA

ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS

Composante / Service dispensant l'UE	FLEURA
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	DRI
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Il s'agit de permettre aux étudiants de pratiquer des langues étrangères, de s'enrichir sur le plan interculturel et, le cas échéant, de préparer leur départ à l'étranger. Ainsi, les étudiants devront suivre des cours sur les codes socio-culturels des principaux espaces géographiques. Ils devront également participer à l'organisation d'événements visant à mettre en pratique les principes et techniques de communication interculturelles acquises en cours.
Nombres d'heures	30h TD
Responsable	Marion Girard – marion.girard@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Marion Girard/ Stéphanie Lamaison/Bénédicte Sisto/ Nadejda Kriajeva/ Karine Lerebours/ Mina Achaibi/ Lu Liu
Semestre où l'UE est proposée	S1 (fin des cours début février)
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Fleura
Période d'inscription	Juin 2018 – 3 septembre 2018
Début des cours / activités	7 septembre 2018 (réunion de rentrée le 5 septembre)
Conditions d'inscription	Sur fiche d'inscription à renvoyer à Marion.GIRARD@uca.fr
Contraintes spécifiques	L'UE nécessite un investissement en dehors des cours pour la gestion d'un projet collectif et le parrainage des étudiants étrangers
Capacité d'accueil	25
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Lieu d'enseignement	Carnot
Créneau horaire réservé	Le mercredi 17h15 – 19h15
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : CC L'étudiant est évalué par une note sur son investissement et son assiduité dans la conduite du projet collectif et une note sur la remise d'un rapport écrit relatant son expérience interculturelle <u>Session 2</u> : ET Rapport écrit

DIRECTION DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DECOUVERTES CULTURELLES	
Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Service Université Culture
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Contenu : L'étudiant devra justifier de la fréquentation de 10 propositions culturelles locales, comprenant obligatoirement et au moins : une exposition, une conférence, un film, une visite de musée ou exposition, une pièce de théâtre et un concert. Une liste de propositions culturelles sera communiquée en début d'année universitaire et actualisée régulièrement en cours d'année. Une critique de chacune de ces fréquentations sera rédigée par la suite. Objectifs : Encourager une fréquentation régulière des structures culturelles locales et régionales ; Consolider la culture générale de l'étudiant; Contribuer à construire un regard critique sur la création artistique ; Renforcer la capacité à construire une argumentation ; Diversifier les fréquentations culturelles ; Engendrer une plus grande ouverture culturelle
Nombres d'heures	Travail personnel
Responsable	Stéphane Calipel, Florence Faberon, Sylvain Garcia
Contact pour information	Sylvain Garcia - Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 40 62 99 sylvain.garcia@uca.fr
Intervenants	Stéphane Calipel, Florence Faberon, Sylvain Garcia, Myriam Lépron
Semestre où l'UE est proposée	Premier semestre
Semestre où l'UE est validée	Second semestre
Lieu d'inscription	Direction de la Vie Universitaire 47, boulevard François-Mitterrand à Clermont-Ferrand
Période d'inscription	Du 3 septembre au 19 octobre
Début des cours / activités	
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	Des rendez-vous de type conférence table/ronde pourront être ajoutées au programme de l'UE. Les étudiants devront par ailleurs produire et conserver un justificatif de leur fréquentation culturelle (billetterie). Les étudiants devront également publier des recommandations et des avis sur le groupe facebook de l'UE de manière régulière au cours de l'année.
Capacité d'accueil	50
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Direction de la Vie Universitaire
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : CC Les étudiants devront présenter les contremarques correspondant aux fréquentations culturelles effectuées durant l'année

	<p>universitaire et rédiger une critique courte de 15 lignes maximum de chacune de ses expériences. Ils devront en fin d'année produire un document rédigé (3 pages maximum) traitant de ces expériences culturelles et de leur impact sur leur enrichissement personnel. Un entretien oral viendra compléter cet examen final de première session.</p> <p><u>Seconde session :</u> Entretien oral de 30 minutes</p>
Complément d'information	<p>Inscriptions auprès de Sylvain Garcia – Direction de la Vie Universitaire Tél. : 04 73 40 62 99 / sylvain.garcia@uca.fr</p>

RESPONSABILITES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES ADMINISTRATIONS

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Il s'agira, à partir d'exemples concrets et d'intervenants professionnels, de sensibiliser les étudiants sur les enjeux et les atouts pour un établissement, une collectivité ou autre de la mise en place d'une gestion responsable sur le plan sociétal et environnemental.
Nombres d'heures	20h TD (10 x 2h)
Responsable	Frédérique BONNEMOY VP UCA Responsabilités Sociétales et Environnementales LMGE – Les Cézeaux Mail : frederique.bonnemoy@uca.fr Tél : 04 73 40 51 58
Contact pour information	Sylvain Garcia - Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 40 62 99 sylvain.garcia@uca.fr
Intervenants	F. Bonnemoy (VP UCA RSE) + (à confirmer) : V. Magne (CM PAEC Clermont Métropole), N. Cousteix (MVE), C. Bras (FREDON), E. Ducros (SUC), J. Drevet (VP DIL), S. (technicien rivières Clermont Métropole), M. –H. Moinet (PF 21), DCSTI,...
Semestre où l'UE est proposée	Second semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	Second semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Direction de la Vie Universitaire 47, boulevard François-Mitterrand à Clermont-Ferrand
Période d'inscription	Du 3 septembre au 30 octobre
Début des cours / activités	Février 2019
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	40 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 étudiants
Lieu d'enseignement	IADT – 51 Boulevard François Mitterrand- Clermont
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle Continu Examen (1h) + exposé noté par binôme ou trinôme + une note de participation (Contrôle de présence via feuille d'émargement à chaque cours). <u>Session 2</u> : Epreuve terminale Examen (Durée :1h)
Complément d'information (éventuellement)	Inscriptions auprès de Sylvain Garcia – Direction de la Vie Universitaire Tél. : 04 73 40 62 99 / sylvain.garcia@uca.fr

ENGAGEMENT DES ETUDIANTS ELUS AUX CONSEILS

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Les composantes concernées.
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Valoriser l'engagement des étudiants élus dans la vie de l'établissement, susciter une analyse réflexive sur leur mission et leurs activités d'élus.
Nombres d'heures	La présence aux séances du conseil concerné et éventuellement sous commissions et groupes de travail issus de ces conseils est indispensable.
Responsable	Le responsable est différent pour chaque conseil : pour le CA, le Vice-président CA; pour la CFVU, la Vice-présidente Formation; pour les conseils de composante, le directeur de la composante ou son représentant.
Contact pour information	Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 17 72 25 – dvu@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	S5 et S6 L'évaluation porte sur l'année entière.
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	La composante de l'étudiant (après accord du responsable de l'UE)
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Année universitaire de septembre à juin.
Conditions d'inscription	Cette U.E. s'adresse uniquement aux étudiants qui ont été élus à l'un des conseils de l'université : - Conseil d'Administration (C.A.), - Commission Formation et Vie Universitaire. (C.F.V.U.) ou Commission Formation du Conseil Académique, - Conseil d'une composante
Contraintes spécifiques	La présence aux séances du conseil et aux travaux des commissions sera prise en compte dans l'évaluation de l'UE. L'autorisation de s'inscrire est donnée par le directeur de composante ou le vice-président responsable du conseil.
Capacité d'accueil	Non limité
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Direction de la Vie Universitaire
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1 :</u> Contrôle continu dont Mémoire et oral <u>Session 2 :</u> Entretien oral de 30 minutes

ÉTUDIANTS ENGAGÉS A SERVIR DANS LA RÉSERVE

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Valoriser l'engagement des étudiants dans la cité et au sein de l'Université en donnant une visibilité aux nombreuses compétences acquises.
Nombres d'heures	
Responsable	Florence Faberon, VP Vie universitaire et Culture
Contact pour information	Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 17 72 25 – dvu@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	La composante de l'étudiant (après accord des responsables de l'UE)
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Année universitaire
Conditions d'inscription	L'étudiant doit avoir obtenu le statut « Etudiant engagé à servir dans la réserve »
Contraintes spécifiques	La présence aux séances du conseil et aux travaux des commissions sera prise en compte dans l'évaluation de l'UE
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Direction de la Vie Universitaire
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1 :</u> Contrôle continu : les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. Un oral sera organisé. <u>Session 2 :</u> Entretien oral de 30 minutes

ETUDIANT ENGAGE DANS UNE ASSOCIATION ETUDIANTE

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Maison de la Vie Etudiante
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cette UE libre permet aux étudiants engagés dans un BDE ou association étudiante, de valoriser leur engagement tout en menant une analyse réflexive sur cette expérience. Cette UE libre consiste en un approfondissement de l'expérience associative, et un accompagnement sous la forme de : <ul style="list-style-type: none"> - Formations pratiques en lien avec les besoins d'une gestion associative et de projet évènementiel - Formation sur les compétences associatives : leur identification et leur valorisation.
Nombres d'heures	Obligation de présence à 2 formations sur la gestion associative, la prévention des risques...
Responsable	Nathalie Cousteix – Maison de la Vie Etudiante - Nathalie.Cousteix@uca.fr – 04.73.40.70.37
Contact pour information	Nathalie Cousteix
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Tout au long de l'année
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Maison de la Vie Etudiante
Période d'inscription	Septembre et octobre
Début des cours / activités	L'accompagnement se fait tout au long de l'année. Les formations sur la gestion associative, la prévention des risques, les compétences sont proposées dès octobre, lors de sessions (2 à 3h) tout au long de l'année
Conditions d'inscription	Cette UE libre s'adresse aux étudiants qui sont engagés dans une association étudiante. L'inscription à l'UE libre se fait auprès de la MVE et de la composante
Contraintes spécifiques	Présence à au moins 2 formations proposées dans l'année et engagement réel dans la vie de l'association
Capacité d'accueil	
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Les différentes sessions de formation sont proposées sur le campus des Cézeaux
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle terminal : <ul style="list-style-type: none"> - dossier écrit (rapport introduit, structuré et conclu avec analyse de l'expérience d'engagement associatif ; 6-8pages) à rendre en mai - soutenance orale en mai-juin <u>Session 2</u> : Même modalités que 1 ^{ère} session

**ÉTUDIANTS ENGAGÉS À SERVIR
EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Valoriser l'engagement des étudiants dans la cité et au sein de l'Université en donnant une visibilité aux nombreuses compétences acquises.
Nombres d'heures	
Responsable	Florence Faberon, VP Vie universitaire et Culture
Contact pour information	Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 17 72 25 – dvu@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	La composante de l'étudiant (après accord des responsables de l'UE)
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Année universitaire
Conditions d'inscription	L'étudiant doit avoir obtenu le statut « Etudiant engagé à servir en tant que Sapeur-Pompier Volontaire »
Contraintes spécifiques	La présence aux séances du conseil et aux travaux des commissions sera prise en compte dans l'évaluation de l'UE
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Direction de la Vie Universitaire
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu Les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. Un oral sera organisé. <u>Session 2</u> : Entretien oral de 30 minutes

ENGAGEMENTS (HORS STATUT PARTICULIER)

Composante / Service dispensant l'UE	Direction de la Vie Universitaire
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Le SUH, service universitaire Handicap
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Valoriser l'engagement des étudiants dans la cité et au sein de l'Université. L'UE vise les étudiants engagés dans une activité de volontariat ou d'accompagnement des personnes (personnes en situation de handicap, accompagnement scolaire...) qui ne relèvent pas de l'un des statuts UCA relatifs à l'engagement.
Nombres d'heures	Il conviendra de réaliser 20 h d'accompagnement par exemple d'une personne en situation de handicap au sein de l'Université ou encore l'accompagnement scolaire dans le cadre du dispositif « lycée de tous les talents » (accompagnement de jeunes suivant un double parcours scolaire/sportif ou artistique).
Responsable	Florence Faberon, VP Vie universitaire et Culture
Contact pour information	Direction de la Vie Universitaire – Tél. : 04 73 17 72 25 – dvu@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	La composante de l'étudiant (après accord des responsables de l'UE)
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Année universitaire
Conditions d'inscription	L'étudiant doit être en mesure de témoigner d'un engagement au service des personnes (les projets doivent être pédagogiquement validés par le ou les responsables de l'UE).
Contraintes spécifiques	Les étudiants devront être en mesure de démontrer leur investissement par la réalisation d'un nombre donné d'heures. Des heures de formation pourront être exigées en amont de l'accompagnement avec le SUH ou dans le cadre du lycée des talents.
Capacité d'accueil	Non limitée
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1
Lieu d'enseignement	Direction de la Vie Universitaire
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu les étudiants devront rédiger un rapport introduit, structuré et conclu d'une dizaine de pages présentant et analysant leur expérience d'engagement. Une soutenance sera organisée. <u>Seconde session</u> : entretien oral

PAcIO

ENGAGEMENT ASSOCIATIF EN CONVENTION AVEC L'AFEV-AUVERGNE

Composante / Service dispensant l'UE	PAcIO (Pôle Accueil Information Orientation)
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	AFEV-Auvergne 52 bis rue Général Cochet 63000 Clermont-Ferrand 04.73.14.29.90
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits Formations de santé : Pharmacie -3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Dans le cadre de l'offre de formation de l'Université Clermont Auvergne (UCA), il est donné à tout étudiant la possibilité de valider une unité d'enseignement libre à travers son engagement associatif. L'AFEV Auvergne a reçu l'agrément des conseils de l'UCA pour participer à ce dispositif. Seuls les étudiants qui étaient déjà membres de l'association lors d'une année universitaire précédente sont concernés. Cette condition vise à éviter des engagements opportunistes et à garantir l'association que seuls les étudiants réellement motivés par leur mission pourront bénéficier du dispositif. Un engagement d'une année préalablement à l'année de demande de validation de l'UE libre sera donc exigé (engagement sur deux ans). L'AFEV Auvergne et l'UCA n'accepteront que des étudiants qui s'engagent sur la durée totale de l'année universitaire. L'acceptation de la demande sera formulée de façon concertée par l'Université et l'AFEV.
Nombres d'heures	2h/semaine
Responsable	Bernard Barbarin enseignant-chercheur (Bernard.BARBARIN@uca.fr)
Contact pour information	PAcIO (Pôle Accueil Information Orientation) (ex Service de l'Étudiant) rez- de-chaussée du bâtiment Paul Collomp 34 avenue Carnot 63037 CLERMONT-FERRAND 04.73.40.62.70 Martine LECLUSE-MEYER , Coordinatrice de l'UE AFEV Bernard BARBARIN , Responsable de l'UE AFEV
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	2 nd semestre de l'année
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année
Lieu d'inscription	Inscription : celle-ci se fera au PAcIO où un document sera remis à l'étudiant pour lui permettre de s'inscrire auprès de la scolarité de la composante. Pour s'inscrire, il est obligatoire de fournir au PAcIO les documents suivants : -Une lettre personnelle de demande de validation de votre engagement associatif adressée au Vice-Président de l'UCA chargé du CFVU. -Une attestation de l'AFEV garantissant que vous remplissez bien les conditions d'engagement pendant au moins une année antérieure.

	-Une fiche d'inscription dûment remplie que l'on vous remettra à l'accueil du PAclO. L'étudiant s'assurera auprès de sa composante (UFR ou Ecole) de la date limite d'inscription aux UE libres.
Période d'inscription	Début de l'année universitaire selon calendrier des UFRs et Ecoles.
Début des cours / activités	Début de l'année universitaire selon calendrier de l'AFEV Auvergne.
Conditions d'inscription	Seuls les étudiants qui étaient déjà membres lors d'une année universitaire précédente sont concernés. Un engagement d'une année préalablement à l'année de demande de validation de l'UE libre sera donc exigé (engagement sur deux ans).
Contraintes spécifiques	Aucune
Capacité d'accueil	Aucune
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Aucun
Lieu d'enseignement	Sans objet
Créneau horaire réservé	Non
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p><u>Session 1</u> : Contrôle Continu L'évaluation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation relevant de l'AFEV qui portera sur les années d'engagement. Cette évaluation sera prise en compte pour 50% de la note. - L'évaluation relevant de l'Université qui portera sur un rapport d'activité de niveau universitaire (de 10 à 12 pages max) remis au PAclO et évalué par celui-ci et l'enseignant chercheur responsable de l'UE. Cette évaluation participera pour 50% de la note. Le rapport doit porter sur l'analyse de l'expérience vécue : réflexion personnelle quant à la signification citoyenne de l'engagement, perception personnelle de l'association, analyse de son activité au sein de l'association et des apports réciproques. <p>Le rapport est obligatoire et doit être remis à la date communiquée lors de la réunion de présentation à la rentrée. En cas de non remise du rapport, la note sera égale à 0/20.</p> <p>Un jury composé du responsable de l'UE, de la coordinatrice du PAclO et des représentants de l'AFEV se réunira afin d'attribuer la note finale.</p> <p><u>Session 2</u> :</p> <p>Oral de 30 minutes où l'étudiant sera interrogé sur l'expérience vécue et sur ce qu'il a écrit dans son rapport</p>

ETUDIANT AMBASSADEUR DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRES

Composante / Service dispensant l'UE	PACIO
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Rectorat / Fédération des Etudiants d'Auvergne (FEEdA) / ONISEP
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Le projet What's the Fac (WTF) vise à aider et accompagner l'orientation des collégiens et lycéens en luttant contre les préjugés et le déterminisme social et genrés. Ce projet vise à intervenir dans des classes de collèges et lycées pour présenter l'Université. Ainsi, le projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'éducation par les pairs. La proximité induite par un écart d'âge réduit entre un étudiant et un lycéen/collégien, facilite la prise de position et l'échange au sein du groupe. Après 10h de formation à l'environnement de l'orientation, il sera demandé de faire une intervention lors d'un salon d'orientation (InfoSup, Journée portes ouvertes, journée d'immersion...) et deux interventions directement dans un établissement du secondaire de l'académie de Clermont-Ferrand.
Nombres d'heures	10h TD
Responsable	Laurence Grochowski
Contact pour information	Laurence Grochowski, Guillaume Ourties
Intervenants	PACIO, FedEA, ONISEP, Rectorat, LAPSCO
Semestre où l'UE est proposée	année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	PACIO
Période d'inscription	Septembre 2018
Début des cours / activités	Octobre 2018
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	Les interventions dans les établissements du secondaire et des salons ne sont pas connues à l'avance et se dérouleront en journée.
Capacité d'accueil	15
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5
Lieu d'enseignement	Les enseignements seront effectués à l'UCA (lieu à définir), les interventions se feront dans les établissements du secondaire de l'académie
Créneau horaire réservé	Les enseignements se dérouleront en fin de journée (17h-19h), les interventions dans les établissements du secondaire pourront être en journée ou en soirée en fonction du type d'intervention. Possibilité le samedi (InfoSup, journée portes ouvertes...)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu <ul style="list-style-type: none"> - Une partie de la note correspondra à une appréciation de la participation aux formations et lors des interventions dans les établissements - L'autre partie correspondra à la production d'un rapport d'expérience écrit <u>Session 2</u> : Oral

POLE ENTREPRENEURIAT **ETUDIANT PEPITE**

SENSIBILISATION A L'ENTREPRENEURIAT

Composante / Service dispensant l'UE	Clermont Auvergne PEPITE
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Transversal - inter composante
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES - 3 crédits L3 Licences de Sciences - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines - 3 crédits L3 STAPS - 3 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Sensibiliser à l'entrepreneuriat au travers d'un parcours « Campus Création » : travailler sur un projet fictif par équipe pluridisciplinaire au travers d'ateliers-conférences (TD) : - Emergence d'une idée - Passer de l'idée au projet - le business model - l'approche marketing - la communication - le business plan - l'art du pitch - Crash-test et d'autres encore.... Participation au concours mis en place conjointement avec les PEPITE de Lyon et Grenoble par la présence à la journée régionale de présentation des projets en avril. Obtention du Pass'entrepreneur qui atteste des compétences développées.
Nombres d'heures	26H TD + 14 h de travail personnel
Responsable	Betty TEIXEIRA
Contact pour information	Clermont Auvergne PEPITE
Intervenants	Référents et Partenaires de Clermont Auvergne PEPITE
Semestre où l'UE est proposée	Année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Clermont Auvergne PEPITE (bureaux à Sigma Clermont – Campus des Cézeaux)
Période d'inscription	Octobre 2018
Début des cours / activités	Octobre 2018
Conditions d'inscription	Avoir envie de s'investir dans un projet fictif de création d'entreprise, en groupe interdisciplinaire et défendre ce projet.
Contraintes spécifiques	Ateliers de 17h30 à 19h30, présence aux demi-finales obligatoire en avril. Finale en mai
Capacité d'accueil	45
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5
Lieu d'enseignement	Diversité des locaux UCA et hors UCA
Créneau horaire réservé	Pour les TD : 17h30 à 19h30, 1 fois/semaine en moyenne
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu - Dossier à compléter (en équipe) au fur et à mesure des ateliers et rencontres avec les partenaires dans le cadre du projet + rédaction du business Plan (40% de la note) - Présentation orale du projet (30 % de la note) - Assiduité aux ateliers et présence à la journée régionale de présentation des projets (30 % de la note)

	<u>Session 2</u> : Dossier à rendre
Complément d'information	<p>Possibilité de poursuivre l'aventure entrepreneuriale par le Statut National d'Étudiant Entrepreneur mis en place par Clermont Auvergne PEPITE.</p> <p>Coordonnées : Clermont Auvergne PEPITE Sigma Clermont 63170 Aubière 04.43.76.20.06 Pepite.auvergne@sigma-clermont.fr</p>

SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE

HOP ART

Composante / Service dispensant l'UE	Service de Santé Universitaire (SSU)
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Service Université Culture (SUC)
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits ; Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Mise en œuvre d'actions culturelles, en lien avec le film documentaire et les arts plastiques, en direction de personnes hospitalisées en milieu psychiatrique (CMP A Unité Pass 'aje). (Détails sur le site du SUC, accessible à partir de fin juillet 2018) Thème 2019 : à définir
Nombres d'heures	80 heures (TD)
Responsable	Responsable de l'UE : Directeur : Pr. Laurent GERBAUD Service de Santé Universitaire
Contact pour information	Contact - Information : Service de Santé Universitaire 25, rue Etienne Dolet - 63037 Clermont-Ferrand Tél : 04 73 34 97 20 - Courriel : ssu@uca.fr Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 - Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Laurent Delaire, Evelyne Ducrot (SUC) Anne Perrève (SSU) Équipes médicales du CMP A (CHU) Traces de vie (ITSRA)
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des cours / activités	Octobre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité. Validable pour les étudiants préparant des diplômes ou parcours des domaines artistiques, culturels, de santé.
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	12

Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Lieu d'enseignement	CHU (Centre Médico-Psychologique A - Unité Pass'Aje)
Créneau horaire réservé	Les mardis 20h/22h (CMP A)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1</u> : Contrôle continu</p> <p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2</u>: Epreuve terminale</p> <p>Prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral (à définir à la rentrée par les intervenants) et d'une durée de 30 à 60 minutes.</p>

SERVICE UNIVERSITAIRE **DES ACTIVITES PHYSIQUES ET** **SPORTIVES**

AISANCE AQUATIQUE, APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT DES NAGES

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits ; Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Aide à la formation d'étudiants ayant des faiblesses dans ce domaine et se destinant plus particulièrement aux métiers de l'enseignement de la natation en EPS, Mais aussi aux étudiants voulant progresser, prendre en main leur santé physique... Augmenter les conduites motrices spécifiques au domaine aquatique : - améliorer ou apprendre les différentes techniques de nage en mettant l'accent plus spécifiquement sur le crawl, - développer ses capacités d'aisance dans l'eau et d'endurance, - réaliser des efforts de durée - s'initier au sauvetage.
Nombres d'heures	23h TD
Responsable	francoise.mege@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	MEGE Française
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019, présence obligatoire les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON – CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 27 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Savoir nager au moins une nage, sur 25m minimum et sans matériel
Capacité d'accueil	16 maximum
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 minimum
Lieu d'enseignement	Piscine des hautes roches CHAMALIERES
Créneau horaire réservé	Jeudi 10h15 - 11h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu investissement personnel, progression Contrôle terminal sur des situations pédagogiques : vitesse, durée régularité, parcours aquatique incluant des habiletés de sauvetage <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée : 1h30)

BADMINTON DEBUTANT SEMESTRE 1

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 1^{er} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits ; Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Découvrir le badminton : pratique de loisir sportif propre à susciter un engagement de type pratique physique chez les étudiants : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie ; Développer chez les étudiants les conduites motrices spécifiques à l'activité badminton; Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique : Connaissance de soi lors de la pratique physique ; Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre) ; Aborder les éléments nécessaires à la préparation physique, technique et tactique en badminton.
Nombres d'heures	24h00 d'enseignement et complément de 6h sur cours loisir du SUAPS
Responsable	francois.parrot@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement semestriel / 1 ^{er} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	1 ^{er} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON CLERMONT-FD
Période d'inscription	Dès le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Le 24 septembre 2018 au jour et lieu de l'enseignement.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Niveau « débutant » : ne pas avoir fait de club ni pris badminton en option au baccalauréat.
Capacité d'accueil	24 étudiants maximum
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 étudiants
Lieu d'enseignement	Grande Halle du Stade Universitaire - 15bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Lundi 12h-14h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

BADMINTON DEBUTANT SEMESTRE 2

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 2^{ème} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits ; Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Découvrir le badminton : pratique de loisir sportif propre à susciter un engagement de type pratique physique chez les étudiants : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie ; Développer chez les étudiants les conduites motrices spécifiques à l'activité badminton; Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique : Connaissance de soi lors de la pratique physique ; Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre) ; Aborder les éléments nécessaires à la préparation physique, technique et tactique en badminton.
Nombres d'heures	24h00 d'enseignement et complément de 6h sur cours loisir du SUAPS
Responsable	francois.parrot@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement semestriel / 2eme semestre de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	2ème semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON CLERMONT-FD
Période d'inscription	Dès le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Le 21 janvier 2019 au jour et lieu de l'enseignement.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Niveau « débutant » : ne pas avoir fait de club ni pris badminton en option au baccalauréat.
Capacité d'accueil	24 étudiants maximum
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 étudiants
Lieu d'enseignement	Grande Halle du Stade Universitaire - 15bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Lundi 12h-14h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

BASKET-BALL

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS BASKET-BALL un créneau / deux niveaux
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits ; Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Basket Niveau 1 : « joueurs débutants » pour ceux qui ont un vécu scolaire (EPS –UNSS). Développer les conduites motrices spécifiques à l'APS Basket. Construction de la cible, acquisition des fondamentaux individuels et collectifs, occupation des espaces clés, construction du jeu rapide. Basket Niveau 2 : « Joueurs confirmés » pour ceux qui pratiquent en club. Perfectionnement des conduites motrices spécifiques. Augmentation du volume de jeu et des possibilités de 1 contre 1. Sélectionner de plus en plus vite les alternatives, jeu rapide, de transition et jeu placé. Objectifs communs aux deux niveaux : Apprendre à mieux gérer sa vie physique actuelle et future. Savoir utiliser, entretenir et développer ses ressources tout au long de l'année.
Nombres d'heures	46h TD maximum
Responsable (coordonnées)	Miche BAEZ / michel.baez@uca.fr
Intervenants	Michel BAEZ
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement annuel / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 25 septembre 2018 au 9 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	24 (12 pour chacun des niveaux)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12 (6 pour chacun des niveaux)
Lieu d'enseignement	Grande Halle du stade Universitaire
Créneau horaire réservé	Mardi 15h-17h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1 :</u> Contrôle continu et uniquement pratique Prise en compte de l'investissement personnel et des progrès techniques. Evaluation des acquis par des tests réguliers et observation de diverses situations de jeu adaptées aux deux niveaux. <u>Session 2 :</u> Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	En cas de changement d'emploi du temps au second semestre il sera possible de compléter la formation par une pratique au cours d'autres créneaux.

ENGAGEMENT ASSOCIATIF – Niveau 1

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Acquérir une connaissance du système associatif sportif universitaire ; L'étudiant contribuera à la dynamique de l'Associations Sportive de l'Université Clermont Auvergne (AS UCA) : - aide à la mise en relation des bureaux des sports des étudiants, - aide à la gestion administrative de l'Association Sportive UCA, - travail sur la communication propre faire connaître l'AS, son fonctionnement, ses activités, ses résultats (proposition de modèles de communication, utilisation d'outils de communication, organisation d'évènements...)
Nombres d'heures	44h TD + Travail personnel
Responsable	francois.parrot@uca.fr celine.monsauret@uca.fr
Contact pour information	adele.leplus_dubuisson@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	S3 et S4 pour L2 ou S5 et S6 pour L3
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	SUAPS. Gymnase / 15 bis rue PONCILLON – 63000 CLERMONT-FERRAND
Période d'inscription	Le 20 septembre 2017 / 9h-12h
Début des cours / activités	A partir du 25 septembre 2017 au jour et lieu de l'enseignement Semestre 1 A partir du 22 janvier 2018 au jour et lieu de l'enseignement Semestre 2
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	5 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1 étudiant
Lieu d'enseignement	Stade Universitaire SUAPS 15 bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Selon les contraintes de l'Association Sportive et disponibilités de l'étudiant
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

ENGAGEMENT ASSOCIATIF – Niveau 2

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement semestriel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Elaboration et mise en œuvre d'un projet de développement de l'Association Sportive de l'UCA ; Tutorat des étudiants inscrits à l'UEL Engagement Associatif Niveau 1.
Nombres d'heures	25h TD + Travail personnel
Responsable	francois.parrot@uca.fr / celine.monsauret@uca.fr
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr / celine.monsauret@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Présence obligatoire sur les 25h, Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 21 décembre 2018 : 1 ^{er} semestre. Du 21 janvier 2019 au 12 avril 2019 : 2 ^{ème} semestre.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Avoir suivi l'UEL Engagement Associatif Niveau 1
Capacité d'accueil	5 étudiants au Semestre 1 5 étudiants au Semestre 2
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	1 étudiant
Lieu d'enseignement	Stade Universitaire SUAPS 15 bis rue Poncillon 63000 Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Selon les contraintes de l'Association Sportive et disponibilités de l'étudiant
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>1^{ère} Session</u> : Contrôle continu Présence obligatoire aux permanences de l'AS (2h hebdomadaires selon disponibilités des étudiants) et réunions de tutorat (1 fois par mois) ; Soutenance de dossier (présentation du projet) en fin de semestre. <u>2^{ème} Session</u> : Soutenance de dossier (présentation du projet).

ENTRETIEN SANTE ET ACTIVITES DE LA FORME

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement semestriel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	1/ Développer la connaissance de soi : travail autour de la notion de santé, sur la prévention des pathologies liées aux habitudes de vie (déséquilibres musculaires), analyse de profils. 2/ Apprendre à justifier scientifiquement (physiologiquement, anatomiquement...) les exercices et les méthodes d'entraînement utilisés, au service d'un objectif santé. 3/ Apprendre les placements sécuritaires Support de travail : activités de la forme que sont le renforcement musculaire, le Pilates, le stretching, les activités d'endurance chorégraphiées, le functional training.
Nombres d'heures	25h TD + travail personnel
Responsable	Céline Monsauret / celine.monsauret@uca.fr
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	Présence obligatoire sur les 25h, Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 17 décembre 2018 : 1 ^{er} semestre. Du 21 janvier 2019 au 8 avril 2019 : 2 ^{ème} semestre.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	25 personnes
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 personnes
Lieu d'enseignement	Annexe, Stade universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont Fd
Créneau horaire réservé	Lundi 12h 14h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

ENTRETIEN SANTE ET MUSCULATION

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS ENTRETIEN SANTE ET MUSCULATION / MARDI 12H – 14H ENTRETIEN SANTE ET MUSCULATION / MARDI 14H -16H
UE accessible aux étudiants de : enseignement semestriel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	1/ Développer la connaissance de soi : travail autour de la notion de santé, sur la prévention des pathologies liées aux habitudes de vie (déséquilibres musculaires), analyse de profils. 2/ Apprendre à justifier scientifiquement (physiologiquement, anatomiquement...) les exercices et les méthodes d'entraînement utilisés, au service d'un objectif de santé. 3/ Apprendre les placements sécuritaires Support de travail : appareils de musculation
Nombres d'heures	25h TD + travail personnel
Responsable (coordonnées)	Céline Monsauret / celine.monsauret@uca.fr Bruno SCHERER / bruno.scherer@uca.fr
Intervenants	Céline MONSAURET et Bruno SCHERER
Semestre où l'UE est proposée	Présence obligatoire sur les 25h, Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 25 septembre 2018 au 18 décembre 2018 : 1 ^{er} semestre. Du 22 janvier 2019 au 9 avril 2019 : 2 ^{ème} semestre.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	25 personnes par créneaux
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 personnes par créneaux
Lieu d'enseignement	Salle de musculation, Stade universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont Fd
Créneau horaire réservé	Mardi 12h 14h OU mardi 14h 16h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

FOOTBALL INITIATION MIXTE

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cette UE s'adresse à tous les amateurs de football débutants (filles et garçons) désireux de progresser en s'investissant dans un premier projet d'entraînement. 1°) Apprentissage de règles et d'outils techniques permettant la maîtrise et la progression du ballon vers la cible à atteindre. 2°) S'intégrer dans un premier projet de jeu collectif pour atteindre un objectif commun. 3°) Développement de la connaissance de soi et des autres à travers un échauffement, la gestion d'un effort physique, la capacité à aider, coopérer, encourager ...
Nombres d'heures	46h d'enseignement
Responsable	Bruno SCHERER / bruno.scherer@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Bruno SCHERER
Semestre où l'UE est proposée	Activité annuelle, présence obligatoire sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 8 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificative de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	24 personnes
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	14 personnes
Lieu d'enseignement	Terrain synthétique football ou/et gymnase universitaire du SUAPS
Créneau horaire réservé	Lundi 12 à 14h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Une paire de basket suffit pour débiter Tenue de sport adaptée.

FOOTBALL PERFECTIONNEMENT GARCONS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cette UE s'adresse à tous les joueurs de football confirmés désireux de progresser techniquement, tactiquement et physiquement. 1°) Connaître et mettre en œuvre les différents systèmes, plans et organisations de jeu dans un match de football. 2°) Se reconnaître attaquant ou défenseur et agir en conséquence avec réflexion et efficacité. 3°) développement de la connaissance de soi et des autres à travers un échauffement collectif, le coaching, l'arbitrage et la capacité à coopérer.
Nombres d'heures	46h d'enseignement
Responsable	Bruno Scherer / bruno.scherer@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Bruno Scherer
Semestre où l'UE est proposée	Activité annuelle, présence obligatoire sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 25 septembre 2018 au 9 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificative de scolarité
Contraintes spécifiques	Prévoir tenue adaptée avec crampons moulés et baskets
Capacité d'accueil	24 personnes
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	14 personnes
Lieu d'enseignement	Terrain synthétique football ou/et gymnase universitaire du SUAPS
Créneau horaire réservé	Mardi de 16h à 18h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

GOLF DEBUTANT – NIVEAU 1

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS UE GOLF débutant / un niveau / deux créneaux + lundi
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel ou semestriel (voir avec le responsable)	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Ce niveau s'adresse au joueur débutant. Objectif : <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir faire 18 trous en autonomie avec son matériel et s'inclure dans une partie sur un parcours compact ou aménagé. - Mise en jeu approches simples et putting. - Connaître les règles de base du golf et pour pouvoir compter ses coups dans des situations simples, choisir le matériel adapté à la situation. - Connaître l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres, respecter le parcours.
Nombres d'heures	10h practice plus 30h de parcours au minimum Plus travail personnel avec évaluation portant sur les connaissances acquises en salle et sur le terrain.
Responsable	Marc Dupont / marc.dupont@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Marc Dupont et Patrick Ladouce
Semestre où l'UE est proposée	40h de pratique mini plus travail personnel effectué au premier Semestre ou deuxième Semestre ou sur l'année universitaire (choix à définir en début d'année universitaire lors de l'inscription avec le responsable)
Semestre où l'UE est validée	2 nd Semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	30 maxi (15 par créneaux)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de mini car effectif commun avec le niveau entrainement et perfectionnement
Lieu d'enseignement	Stade universitaire plus golf de Riom ou golf de Charade
Créneau horaire réservé	Lundi 18 à 19h à la halle du stade universitaire practice et théorie obligatoire + mardi 14h à 17h golf de charade ou jeudi 14h à 17h golf de Riom
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu Evaluation portant sur : - règlement, étiquette. - mise en jeu au fer, putting, parcours. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Prévoir tenue de sport et basket, Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs fournis).

GOLF PERFECTIONNEMENT NIVEAU INTERMEDIAIRE – NIVEAU 2

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS UE GOLF Perfectionnement Niveau Intermédiaire / un créneau / deux niveaux + lundi
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel ou semestriel (voir avec le responsable)	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Ce niveau s'adresse au joueur non débutant jusqu'au handicap 24 maxi capable au minimum de jouer 9 trous en autonomie sur parcours compact ou pitch and putt. Pouvoir faire 18 trous en autonomie et mettre en place une stratégie adaptée à son niveau de jeu et au contexte. Approche de tous les secteurs de jeu des grands au petit jeu. Connaitre les règles de golf et savoir compter ses coups sur des situations plus complexes. Connaitre l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres.
Nombres d'heures	10h practice plus 30h de parcours au minimum Plus travail personnel avec évaluation portant sur les connaissances acquises en salle et sur le terrain.
Responsable	Marc Dupont / marc.dupont@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Marc Dupont et Patrick Ladouce
Semestre où l'UE est proposée	40h de pratique mini plus travail personnel effectués au premier Semestre ou deuxième Semestre ou sur l'année universitaire (choix à définir en début d'année universitaire lors de l'inscription avec le responsable)
Semestre où l'UE est validée	2 nd Semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON – CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	10 maxi car effectif commun avec le niveau débutant et perfectionnement
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de mini car effectif commun avec le niveau débutant et perfectionnement
Lieu d'enseignement	Stade universitaire plus golf de Riom ou golf de Charade
Créneau horaire réservé	Lundi 18 à 19h à la halle du stade universitaire practice et théorie obligatoire + mardi 12 à 17h golf de Charade ou jeudi 12 à 17h golf de Riom
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu Evaluation portant sur : - Règlement, étiquette. - Longs coups, approches, parcours. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Prévoir équipement adapté à la pratique du golf Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs fournis)

GOLF ENTRAÎNEMENT BON NIVEAU – NIVEAU 3

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS UE GOLF Entraînement BON NIVEAU / un niveau / deux créneaux + lundi
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel ou semestriel (voir avec le responsable)	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Ce niveau concerne les joueurs d'un niveau de jeu correspondant à un handicap égal ou inférieur à 20. Perfectionner son jeu à l'aide de coups spéciaux (balles basses, hautes), effets (draw ou fade) permettant de contrôler les trajectoires de balles. Connaitre les règles du golf pour savoir faire les bons choix tactiques. Aider à l'encadrement des débutants afin de montrer que les grands principes du golf sont acquis. Mettre en œuvre connaissances acquises et développer des stratégies de jeu sur des compétitions ou grands prix.
Nombres d'heures	10h practice plus 30h de parcours au minimum plus compétitions et grands prix. Plus travail personnel. Parcours et progression évalués.
Responsable	Marc Dupont / marc.dupont@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Marc Dupont et Patrick Ladouce
Semestre où l'UE est proposée	50h de pratique mini plus travail personnel effectués au premier Semestre ou deuxième Semestre ou sur l'année universitaire (choix à définir en début d'année universitaire lors de l'inscription avec le responsable).
Semestre où l'UE est validée	Semestre 1 ou semestre 2 de l'année universitaire 2018-2019 (choix à définir en début d'année universitaire lors de l'inscription avec le responsable)
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	10 maxi (5 par créneaux)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de mini car effectif commun avec le niveau débutant et perfectionnement
Lieu d'enseignement	Stade universitaire plus golf de Riom ou golf de Charade
Créneau horaire réservé	Lundi 18 à 19h à la halle du stade universitaire practice et théorie obligatoire + mardi 12 à 17h golf de Charade ou jeudi 12 à 17h golf de Riom
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu. Evaluation portant sur : - travail personnel sur encadrement débutant - évaluation progression sur parcours compétitions grands prix <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Prévoir équipement adapté à la pratique du golf. Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs fournis)

JUDO COMPETITEUR

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS JUDO Compétiteur
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>OBJECTIFS - CONTENU :</u> Permettre à l'étudiant pratiquant, de poursuivre son apprentissage et sa découverte de l'activité Judo Jujitsu dans les domaines techniques et tactiques, institutionnels et réglementaires, historiques et culturels
Nombres d'heures	50H TD + travail personnel
Responsable	Sylvain ROQUE 06 31 27 03 65 / sylvainroque2@gmail.com
Contact pour information	
Intervenants	Sylvain ROQUE
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement annuel / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limitées)
Début des cours / activités	Du 26 septembre 2018 au 11 Avril 2019 jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Prévoir une bouteille d'eau + 1 kimono
Capacité d'accueil	Maximum 20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Minimum 10
Lieu d'enseignement	DOJO du SUAPS / rue poncillon / 63000 Clermont-Fd
Créneau horaire réservé	Mercredi 19h30 – 21h00 Dojo Régional à Ceyrat (4, parc de l'Artière) et Jeudi : 19h00 – 20h30 Dojo du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1 : Contrôle Continu</u> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures de pratique minimum validées - Niveau de maîtrise technique (système d'attaque du judoka) - Les connaissances et compétences liées à l'histoire du sport et à l'arbitrage - Le niveau d'efficacité (relatif au niveau de pratique en opposition) <u>2^{ème} session:</u> Epreuve théorique (Durée :1h30)

JUDO DEBUTANT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS JUDO Débutant
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>OBJECTIFS - CONTENU :</u> - Savoirs fondamentaux et techniques du judo (habiletés techniques fondamentales) - Compétences spécifiques liées à l'activité - Connaissances et compétences liées à l'organisation des compétitions - arbitrage
Nombres d'heures	23H TD + travail personnel + contrôle final
Responsable	Sylvain ROQUE 06 31 27 03 65 / sylvainroque@gmail.com
Contact pour information	
Intervenants	Sylvain ROQUE
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement annuel / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 27 septembre 2018 au 11 Avril 2019 jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Prévoir une bouteille d'eau + 1 kimono
Capacité d'accueil	Maximum 40
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Minimum 15
Lieu d'enseignement	DOJO du SUAPS / rue poncillon / 63000 Clermont-Fd
Créneau horaire réservé	Jeudi : 17h – 18h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu La note sera attribuée par rapport à 4 grands domaines: - Assiduité - Progrès - Niveau de pratique - Connaissances <u>2ème session</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NATATION DEBUTANT SEMESTRE 1

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS NATATION DEBUTANT SEMESTRE 1
UE accessible aux étudiants de : enseignement 1^{er} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre l'accès aux activités aquatiques. Développer chez les étudiants les conduites motrices spécifiques aux activités aquatiques (actions motrices aquatiques et apprentissage des techniques de nage), Solliciter chez les étudiants une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour gérer sa vie physique dans le long terme : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation au milieu aquatique, - Connaissance de soi lors de la pratique physique, - Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur. Ces objectifs constituent les fondements d'une pratique physique raisonnée contribuant à poursuivre les finalités de SECURITE et d'AUTONOMIE.
Nombres d'heures	24 d'enseignement + pratique complémentaire
Responsable	francois.parrot@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	François PARROT
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement semestriel / 1er semestre de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	1er semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre au 19 décembre 2018 au jour et lieu de l'enseignement.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Être débutant : ne pas savoir nager du tout
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 étudiants
Lieu d'enseignement	Stade Nautique Pierre de Coubertin Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Lundi 20h-21h et Mercredi 19h-20h (présence aux deux séances hebdomadaires obligatoire)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NATATION DEBUTANT SEMESTRE 2

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 2^{ème} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre l'accès aux activités aquatiques. Développer chez les étudiants les conduites motrices spécifiques aux activités aquatiques (actions motrices aquatiques et apprentissage des techniques de nage), Solliciter chez les étudiants une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour gérer sa vie physique dans le long terme : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation au milieu aquatique, - Connaissance de soi lors de la pratique physique, - Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur. Ces objectifs constituent les fondements d'une pratique physique raisonnée contribuant à poursuivre les finalités de SECURITE et d'AUTONOMIE.
Nombres d'heures	24h d'enseignement + pratique complémentaire
Responsable	francois.parrot@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	François PARROT
Semestre où l'UE est proposée	Enseignement semestriel / 2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 21 janvier 2019 au 10 avril au jour et lieu de l'enseignement.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Être débutant : ne pas savoir nager du tout
Capacité d'accueil	12 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 étudiants
Lieu d'enseignement	Stade Nautique Pierre de Coubertin Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Lundi 20h-21h et Mercredi 19h-20h (présence aux deux séances hebdomadaires obligatoire)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant sera déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NATATION ENTRAINEMENT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre aux étudiants d'élargir leur éventail d'accès à la culture des activités corporelles et notamment dans les activités aquatiques, en augmentant les conduites motrices spécifiques à celui-ci, - améliorer les différentes techniques de nage en intégrant un travail sur les virages et les départs, - entraînement à la vitesse et à l'endurance, - approche de l'apnée, etc. Ces contenus pourraient aider les étudiants voulant s'orienter vers la préparation de l'examen de « surveillant de baignade » ou du B.N.S.S.A., reprendre une pratique régulière, ou simplement désireux de progresser
Nombres d'heures	45h TD
Responsable	francoise.mege@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	MEGE Française
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019, présence obligatoire sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 10 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Savoir nager 4 nages + Deux soirs par semaine obligatoires
Capacité d'accueil	16 étudiants au maximum sur les deux niveaux
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 étudiants au minimum sur les deux niveaux
Lieu d'enseignement	Piscine de Pierre de Coubertin
Créneau horaire réservé	Lundi et mercredi 20h à 21h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu (investissement personnel, progression) et contrôle terminal (sur 4 situations pratiques : vitesse, durée régularité, parcours aquatique incluant apnée et sauvetage, virages départs règlementation) <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NATATION ENTRAINEMENT - 1^{ER} SEMESTRE

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 1^{er} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre aux étudiants d'élargir leur éventail d'accès à la culture des activités corporelles et notamment dans les activités aquatiques, en augmentant les conduites motrices spécifiques à celui-ci, - permettre à d'anciens nageurs de reprendre une activité régulière - entraînement à la vitesse et à l'endurance, - approche de l'apnée, etc.
Nombres d'heures	20h TD
Responsable	francoise.mege@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	MEGE Françoise
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à Décembre 2018
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 21 décembre 2018 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Savoir nager 4 nages, être présent à l'ensemble des cours
Capacité d'accueil	16 étudiants au maximum sur les deux niveaux
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 étudiants au minimum sur les deux niveaux
Lieu d'enseignement	Piscine des hautes roches CHAMALIERES
Créneau horaire réservé	Jeudi de 11h30 à 13h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu (investissement personnel, progression) et contrôle terminal (sur des situations pratiques : vitesse, durée régularité...) <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NATATION PERFECTIONNEMENT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre aux étudiants d'élargir leur éventail d'accès à la culture des activités corporelles et notamment dans les activités aquatiques, en augmentant les conduites motrices spécifiques à celui-ci, - améliorer ou apprendre les différentes techniques de nage en intégrant un travail sur les virages et les départs, - développer ses capacités de vitesse et d'endurance, - approche du sauvetage, etc. Ces contenus pourraient aider les étudiants voulant reprendre une pratique régulière, prendre en main leur santé physique ou simplement désireux de progresser
Nombres d'heures	45h TD
Responsable	francoise.mege@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	MEGE Française
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019, présence obligatoire sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMON
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 10 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Savoir nager au moins une nage + Deux soirs par semaine obligatoires
Capacité d'accueil	16 étudiants au maximum sur les deux niveaux
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	8 étudiants au minimum sur les deux niveaux
Lieu d'enseignement	Piscine de Pierre de Coubertin
Créneau horaire réservé	Lundi et Mercredi 20h à 21h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 nd e session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu (investissement personnel, progression) et contrôle terminal (sur 4 situations pratiques : vitesse, durée régularité, parcours aquatique incluant le sauvetage, démonstration) <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

NEIGE ET GLISSE - 2EME SEMESTRE

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 2^{ème} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Apprendre et/ou perfectionner la technique du Ski Alpin Elargir ses connaissances culturelles et sportives par la pratique du Ski Nordique et la randonnée en raquettes. Les contenus s'articulent autour de plusieurs axes : -développement des conduites motrices. -connaissance, préparation et entretien des matériels. -connaissance des milieux, météo, sécurité. -connaissances culturelles, historiques et techniques des sports de glisse.
Nombres d'heures	50 heures TD (sorties ski de fond, ski alpin et raquette + cours théoriques)
Responsable	Francoise.mege@uca.fr alain.bertrand@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Françoise MEGE Alain BERTRAND
Semestre où l'UE est proposée	De janvier 2019 à avril 2019
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Planning des sorties et cours théoriques à consulter impérativement lors de votre inscription.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Une participation aux frais est demandée aux inscrits.
Capacité d'accueil	16
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12
Lieu d'enseignement	Super Besse et autres sites selon l'enneigement.
Créneau horaire réservé	Planification des sorties entre Janvier et Mars
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : L'évaluation se fait en contrôle continu : assiduité, progrès, investissement... Une évaluation des connaissances liées au milieu et aux matériels fait l'objet d'un contrôle ponctuel. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Le matériel technique est fourni par le SUAPS.

**PREPARATION AUX EPREUVES PHYSIQUES DES
CONCOURS POLICIER GENDARME**

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel 2^{ème} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	1/ Développer des capacités à performer aux épreuves physiques des différents concours 2/ Apprendre à sa connaître pour adapter ses ressources aux exigences des épreuves 3/ Apprendre des méthodes pour s'entraîner en autonomie
Nombres d'heures	30 H TD
Responsables	Céline Monsauret / celine.monsauret@uca.fr François PARROT / francois.parrot@uca.fr Bruno SCHERER / bruno.scherer@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Céline MONSAURET François PARROT Bruno SCHERER
Semestre où l'UE est proposée	De janvier 2019 à avril 2019, présence obligatoire
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 21 janvier au 8 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement Semestre 2
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	25
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Lieu d'enseignement	Halle, Stade universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont Fd
Créneau horaire réservé	Lundi 9h 11h pour la pratique physique (10 x 2h) dans la halle + lundi 11h 12h pour la gestion du stress (10 x 1h) dans l'annexe
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

RUGBY DEBUTANTES / TS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS (2 UE) RUGBY Filles Débutantes RUGBY Garçons Débutants
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/ Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>Objectifs</u> : Marquer dans la cible (indéfendable) adverse avec les mains ou les pieds et protéger la sienne en s'en éloignant. Ces 2 principes sont appliqués par des courses et des luttes en conservant ou en étant à la poursuite du ballon sur un terrain interpénétré, délimité et réglementé. <u>Contenu de la formation</u> : Les étudiants sont confrontés à des situations de jeu à effectif total ou réduit : le match. Le niveau de jeu est défini par l'enseignant. Il propose alors des situations collectives de jeu pour faire émerger chez les étudiants les difficultés qu'ils rencontrent. Puis, il met en place des situations de jeu à effectif réduit pour résoudre ces problèmes. Dans des situations décontextualisées les étudiants répètent alors les solutions pour ensuite les appliquer dans des exercices de ligne et ou dans un une confrontation collective. Cela permet d'évaluer les progrès réalisés.
Nombres d'heures	50HTD + travail personnel
Responsable(coordonnées)	M Patrick LADOUCE patrick.ladouce@uca.fr
Intervenants	M Patrick LADOUCE + Vacataire
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limitées)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 09 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Prévoir tenue spécifique rugby (chaussures à crampons...)
Capacité d'accueil	maximum 25(créneau partagé avec activités de loisir) par UE
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	minimum 10 (créneau partagé avec activités de loisir) par UE
Lieu d'enseignement	Terrain rugby / Pelouse / Stade des Cézeaux
Créneau horaire réservé	<u>Filles</u> : mardi 18h00 - 20h00 aux Cézeaux pelouse n°1 <u>Garçons</u> : lundi 18h15 – 20h15 aux Cézeaux pelouse n°2
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. Session 1 : Contrôle continu Les étudiants sont évalués selon trois critères : - Le niveau atteint dans le duel noté sur 5 points. - La progression individuelle notée sur 10 points. - Les compétences culturelles et règlementaires. Les étudiants suivent des cours d'arbitrage en salle ou sur le terrain. Ils arbitrent des rencontres universitaires. Cette compétence est notée sur 5 points. Session 2 : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	<u>Impératif</u> : étudiants n'ayant jamais pratiqué l'activité, ou n'ayant jamais dépassé le niveau honneur régional en club.

RUGBY ELITES

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS (2 UE) RUGBY Filles Elites RUGBY Garçons Elites
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>Objectifs</u> : Marquer dans la cible (indéfendable) adverse avec les mains ou les pieds et protéger la sienne en s'en éloignant. Ces 2 principes sont appliqués par des courses et des luttes en conservant ou en étant à la poursuite du ballon sur un terrain interpénétré, délimité et réglementé. <u>Contenu de la formation</u> : Les étudiants sont confrontés à une situation de jeu que représente le match F.F.S.U. L'enseignant évalue le niveau de jeu de l'étudiant en début d'année. Il propose un plan de travail collectif pour l'équipe et individuel pour le joueur. Puis, il met en place des situations de jeu à effectif adapté pour résoudre ces problèmes et faire progresser l'équipe. Dans des situations décontextualisées les étudiants répètent alors les solutions. Puis, il les applique dans les compétitions F.F.S.U. Cela permet d'évaluer les progrès réalisés. Ils suivent une formation théorique pour l'arbitrage et mentale pour les compétitions F.F.S.U.
Nombres d'heures	50HTD + 6 à 8 compétitions + travail personnel
Responsable	M Patrick LADOUCE patrick.ladouce@uca.fr
Intervenants	M Patrick LADOUCE + Vacataire
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 09 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Prévoir tenue spécifique rugby (chaussures à crampons...)
Capacité d'accueil	maximum 25 (créneau partagé avec activités de loisir) par UE
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	minimum 10 (créneau partagé avec activités de loisir) par UE
Lieu d'enseignement	Terrain rugby / Pelouse / Stade des Cézeaux
Créneau horaire réservé	<u>Filles</u> : mardi 18h00 - 20h00 + 6 à 8 jeudis de compétition <u>Garçons</u> : lundi ou mardi 18h – 20h + 6 à 8 jeudis de compétition
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu Les étudiants sont évalués sur trois critères : - La progression individuelle a lieu lors des cours le Mardi pour les filles et le lundi ou mardi pour les garçons mais aussi lors des compétitions. Cette partie est notée sur 10 points. - Le niveau de compétition atteint en club et lors des matchs F.F.S.U....

	<p>Cette partie est noté sur 5 points.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les compétences culturelles et réglementaires. Les étudiants suivent des cours d'arbitrage en salle ou sur le terrain. Compétence notée sur 5 points. <p><u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)</p>
<p>Complément d'information</p>	<p>Impératif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joueurs de niveau Elite / -22 ans Elite / Pro D2 / Top 14 - Joueuses de clubs: Top 8 / Armel Auclair / Fédéral <p>Obligation de participer aux compétitions universitaire</p>

RUNNING, VITESSE, ½ FOND, TRAIL...

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS RUNNING, vitesse, ½ fond, trail...
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Courses : Vitesse, ½ Fond, Trail. Choisir un mode d'entrée dans l'activité et chercher, avec l'enseignant, les moyens pour progresser. Augmenter les ressources permettant une plus grande efficacité. Aller vers plus d'autonomie. Niveau 1 : Pour les « débutants », l'étudiant a vécu une simple pratique scolaire. Chaque séance doit faciliter la construction de repères à propos à chacun pour accéder progressivement à une meilleure connaissance de ses allures spécifiques. Niveau 2 : Pour les étudiants « confirmés », l'étudiant a vécu une expérience en club. Apprendre comment se préparer pour un objectif en construisant son propre plan d'entraînement. N1 et N2 : Construction d'outils pour mieux gérer sa vie physique actuelle et future.
Nombres d'heures	37,30h TD maximum + travail personnel
Responsable	Michel BAEZ / michel.baez@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Michel BAEZ
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Capacité d'accueil	48 (24 pour chacun des créneaux)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	24 (12 pour chacun des créneaux)
Lieu d'enseignement	Stadium Jean Pellez aux Cézeaux à Aubière
Créneau horaire réservé	Lundi de 16h à 17h30 ou Jeudi de 16h à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu Evaluation des acquis à partir de situations-problème. Prise en compte des résultats aux tests et de l'investissement personnel. Observation des séances par l'enseignant et remise du carnet d'entraînement en fin de semestre. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

STAGE DE SKI ALPIN

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement semestriel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Ce stage s'effectue en groupes de niveaux encadrés, stage de ski uniquement. Il offre aux étudiants souhaitant débiter ou se perfectionner en ski alpin la possibilité de le faire sur une durée satisfaisante. Quel que soit le niveau initial l'objectif est de progresser afin de pouvoir évoluer en autonomie et en sécurité. Une évaluation diagnostique effectuée en début de semaine permettra à chacun de rentrer dans une dynamique d'apprentissage. Les progrès seront évalués en fin de semaine.
Nombres d'heures	40h de pratique hors trajet et préparation.
Responsable	Marc Dupont / marc.dupont@uca.fr
Contact pour information	Bureau du SUAPS
Intervenants	Marc Dupont
Semestre où l'UE est proposée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Date du stage à consulter impérativement lors de votre inscription.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Une participation aux frais est demandée aux inscrits
Capacité d'accueil	30 maxi
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Lieu d'enseignement	Station des Karellis (Maurienne)
Créneau horaire réservé	Stage semaine
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu Evaluation portant sur : -niveau de départ, investissement, progrès. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Une réunion d'information précisera toutes les modalités d'organisation. Une réunion sera également prévue pour essayer et attribuer le matériel qui est fourni prioritairement aux débutants.

SOPHROLOGIE NIVEAU 1

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS SOPHROLOGIE Niveau 1 / deux créneaux
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>Objectifs pédagogiques :</u> Découvrir la sophrologie. C'est un principe éducationnel pour apprendre à maîtriser l'équilibre entre son corps et son esprit par l'étude de sa conscience. <u>Contenu pédagogique :</u> L'étudiant aura la possibilité de développer des compétences lui permettant d'activer, par le positif, des éléments physiques et émotionnels propre à l'état de santé grâce à l'induction au calme, la respiration, la gestion du stress, et la prise de conscience physique et émotionnelle.
Nombres d'heures	50HTD + travail personnel + constitution d'un dossier
Responsable	M Patrick LADOUCE patrick.ladouce@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	M Patrick LADOUCE
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 10 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	maximum 12 (créneau partagé avec activités de loisir)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	minimum 5 (créneau partagé avec activités de loisir)
Lieu d'enseignement	Salle de Danse / Stade Universitaire / 15 bis rue Poncillon / 63000 Clermont-Fd
Créneau horaire réservé	Lundi 12h15 - 13h45 ou mercredi 10h00 – 11h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 nd e session. <u>Session 1 :</u> - Constitution d'un dossier qui respecte une analyse de ses besoins, une explication théorique de la sophrologie, une présentation des outils recherchés, une mise en perspective de cette U.E. libre avec son cursus universitaire et son projet professionnel (10 pages maximum) : 10 points - Animation d'une séance qui reprend l'un des outils sélectionnés pour répondre aux besoins de l'étudiant : 10 points <u>Session 2 :</u> Epreuve théorique (Durée :1h30)

SOPHROLOGIE PREPARATION MENTALE NIVEAU 2

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS SOPHROLOGIE Préparation mentale Niveau 2
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<u>Objectifs pédagogiques :</u> Découverte des différents outils mentaux et stratégies mentales pour préparer : - un concours ou des examens, - un entretien professionnel, universitaire, social ou autre, - une performance sportive, - une échéance importante. C'est un principe éducationnel pour apprendre à optimiser l'ensemble de ses ressources afin de développer des attitudes et ou comportements adaptés à la situation rencontrée. <u>Contenu pédagogique :</u> Développement de compétences permettant de préparer une échéance en optimisant ses ressources par l'imagerie mentale, la visualisation d'objectifs, la gestion du stress, la lutte contre les influences négatives, la récupération après un effort, la Programmation Neurolinguistique.
Nombres d'heures	50h TD + travail personnel + constitution d'un dossier
Responsable	M Patrick LADOUCE patrick.ladouce@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	M Patrick LADOUCE
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 26 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	maximum 12 (créneau partagé avec activités de loisir)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	minimum 5 (créneau partagé avec activités de loisir)
Lieu d'enseignement	Salle de Danse / Stade Universitaire / 15 bis rue Poncillon / 63000 Clermont-Fd
Créneau horaire réservé	Mercredi : 10h00 – 11h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{NDE} session. <u>Session 1 :</u> - Constitution d'un dossier qui respecte une analyse de l'objectif visé, une analyse théorique de la préparation mentale, une présentation de sa démarche, une régulation de sa préparation mentale après

	l'atteinte ou non de son objectif. (10 pages maxi) : 10 points - Animation d'une séance qui reprend l'un des outils sélectionnés pour l'entraînement mental de l'étudiant : 10 points <u>Session 2 : Epreuve théorique (Durée :1h30)</u>
Complément d'information	Attention : Les étudiants de cette UE devront avoir suivi un semestre de sophrologie Niveau 1

SPORT BOULES DEBUTANT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage et perfectionnement des principes et règles fondamentales du boulesisme. ○ L'objectif est de permettre au joueur débutant de participer à des compétitions traditionnelles en simple, en équipe ou encore de club, adaptées à son niveau. <p><u>Contenu : trois registres complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage des conduites motrices spécifiques à l'activité boules (<i>initiation</i>) ○ Mise en œuvre de ces acquisitions et adaptation au milieu (<i>mise en application dans le contexte d'épreuves spécifiques comprenant point et/ou tir</i>) ○ Acquisition des connaissances réglementaires et sportives nécessaires à la pratique du sport-boules (<i>préparation, compétition et sécurité</i>).
Nombres d'heures	46H TD + travail personnel + évaluations théoriques et pratiques chaque semestre
Responsable	Maurice Morénas maurice.morenas@uca.fr 06 12 92 71 76
Contact pour information	
Intervenants	Jean Douarre, Fabrice Verney
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 8 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Tenue de sport obligatoire
Capacité d'accueil	10 étudiant(e)s (créneau en commun avec niveau entraînement)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	5 étudiant(e)s (créneau en commun avec niveau entraînement)
Lieu d'enseignement	Boulodrome Municipal - Bd E. Clémentel - Clermont-FD
Créneau horaire réservé	Lundi : 18h30-20h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2^{nde} Session</p> <p><u>Session 1</u> : Contrôle continu</p> <p><u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)</p>

SPORT BOULES ENTRAINEMENT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser les principes et les règles du boules dans la perspective de la compétition ○ Assimiler les stratégies des divers types d'épreuves par l'adaptation au terrain comme au comportement et au savoir-faire de l'adversaire. ○ Permettre au candidat de prétendre participer à des compétitions de niveau régional tant en terme d'épreuves traditionnelles que d'épreuves de club et notamment celles de course. <p><u>Contenu : trois registres complémentaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Perfectionnement des conduites motrices spécifiques à l'activité boules ○ Approfondissement des connaissances réglementaires et sportives nécessaires à la pratique du sport-boules en compétition. ○ Aide à l'encadrement de joueurs débutants (<i>initiation à la formation de cadre</i>)
Nombres d'heures	46H TD + compétitions + travail personnel + évaluations théoriques et pratiques chaque semestre
Responsable	Maurice Moréas maurice.morenas@uca.fr 06 12 92 71 76
Contact pour information	
Intervenants	Jean Douarre, Fabrice Verney
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 8 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Tenue de Sport obligatoire
Capacité d'accueil	5 étudiant(e)s (créneau en commun avec niveau débutant)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	2 étudiant(e)s (créneau en commun avec niveau entraînement)
Lieu d'enseignement	Boulodrome Municipal – Bd E. Clémentel – Clermont-Fd
Créneau horaire réservé	Lundi : 18h30-20h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2^{nde} session.</p> <p><u>Session 1</u> : Contrôle continu</p> <p><u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)</p>

SPORT DE HAUT ET BON NIVEAU

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel ou semestriel (voir avec le responsable)	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Permettre aux étudiants listés sportifs de haut ou bon niveau de valoriser leur pratique et de travailler sur des éléments de compréhension spécifiques.
Nombres d'heures	15h de présence minimum en plus d'une pratique personnelle d'entraînement et compétition en accord avec le statut SHBN et validé par l'enseignant responsable.
Responsable	Enseignant du SUAPS en charge de l'activité sportive choisie
Contact pour information	Idem
Intervenants	Enseignant du SUAPS
Semestre où l'UE est proposée	Annuelle ou semestrielle (voir avec le responsable)
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	A partir du 18 septembre 2018 de 9h à 12h
Début des cours / activités	A partir du 24 septembre 2018, jour et lieu de l'enseignement
Conditions d'inscription	Etre listé SHBN Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Fonction de l'activité (Voir avec les enseignants)
Capacité d'accueil	Voir avec les enseignants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de minimum
Lieu d'enseignement	Il sera fonction de l'activité sportive
Créneau horaire réservé	Il sera fonction de l'activité sportive
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sur 10 points pour pratique sportive, entraînements, compétitions, investissement, progrès et résultats. - Sur 10 points acquisition d'éléments de compréhension, de réflexion et de théorisation sur la pratique, organisée autour de connaissances théoriques règlementaires et sécuritaires (encadrement, arbitrage, aide à l'organisation de l'activité). <u>Session 2 :</u> Epreuve théorique (Durée :1h30)
Complément d'information	Cette UE présentant un caractère très individualisé, il est impératif de prendre contact avec chaque enseignant avant inscription. <u>Liste des activités proposées :</u> Athlétisme et basketball (Michel BAEZ), badminton, canoë kayak (François PARROT), volley, natation, VTT et ski de fond (Françoise MEGE), escalade (Christophe EGROT), football (Bruno SCHERER), force athlétique et haltérophilie(Céline MONSAURET), golf et ski alpin (Marc DUPONT), judo (Sylvain ROQUE), handball et tennis de table (Alexandre MAVEL), rugby (Patrick LADOUCE), tennis (Alain BERTRAND)

TENNIS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS
UE accessible aux étudiants de : enseignement 1^{er} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Découvrir le tennis : pratique de loisir sportif propre à susciter un engagement de type pratique physique chez les étudiants : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie ; Développer chez les étudiants les conduites motrices spécifiques à l'activité tennis ; Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique : Connaissance de soi lors de la pratique physique ; Compréhension des mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre) ; Aborder les éléments nécessaires à la préparation physique, technique et tactique en tennis.
Nombres d'heures	35 heures
Responsable	Alain BERTRAND / alain.bertrand@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Alain Bertrand
Semestre où l'UE est proposée	1er semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	1er semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 27 septembre 2018 au 20 décembre 2018 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires).
Conditions d'inscription	Ne pas être débutant complet, ni joueur(euse) classé(e) au-dessus de +30.
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	15 personnes
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités loisirs
Lieu d'enseignement	CRTMA , 29 rue Roche Genès, 63170 Aubière
Créneau horaire réservé	Jeudi 16h-18h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 nd e session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

V.T.T. NON DEBUTANT

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS ACTIVITE VTT
UE accessible aux étudiants de : enseignement 1^{ER} semestre	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Apprendre ou perfectionner votre technique personnelle, travail sur l'endurance, - accéder à une forme de culture susceptible de vous permettre d'évoluer et de vous déplacer en milieu extérieur en toute sécurité et relative autonomie : monter et réaliser un projet sur deux jours (itinérance). Contenu pédagogique : - développement des conduites motrices, - planification d'un programme d'entraînement afin de satisfaire à l'objectif du crédit, - travail logistique (choix des parcours, faisabilité, matériel nécessaire, etc.), - utilisation de la cartographie, des nouvelles technologies (G.P.S., VTT électriques, Strava...)).
Nombres d'heures	40h de pratique + 10 d'atelier réparation
Responsable	francoise.mege@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	MEGE Françoise
Semestre où l'UE est proposée	1er semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	1er semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS /15 bis rue PONCILLON -CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Planning des sorties et cours théoriques à consulter impérativement lors de votre inscription.
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Avoir un VTT en bon état- être capable de faire au moins 10km sur terrain accidenté
Capacité d'accueil	8 (Des étudiants en activité loisir sont intégrés aux sorties)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	3 (Des étudiants en activité loisir sont intégrés aux sorties)
Lieu d'enseignement	Rendez-vous au SUAPS - sorties essentiellement effectuées dans la chaîne des Puys
Créneau horaire réservé	Sorties organisées sur des jeudis après-midi (à partir de 13h30) samedis (voir les dates sur la plaquette spécifique) et un weekend obligatoire pour la mise en place du projet groupe : du samedi matin au dimanche, en novembre 2018. Prise en charge des frais à la charge de l'étudiant (WE, location...). Cours obligatoires en atelier, le jeudi après les sorties (mécanique : entretien et réparation de son V.T.T., travail sur la logistique...)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué

	<p>en 2nde session.</p> <p><u>Session 1</u> : Contrôle continu, assiduité, progrès, investissement sur et en dehors des cours, mais aussi contrôle ponctuel lors du week-end en itinérance (lecture de carte, technique, aisance en descente, gestion du groupe, etc.), mécanique d'entretien de V.T.T.</p> <p><u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)</p>
--	--

YOGA DEBUTANTS LES LUNDIS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS Yoga débutant les Lundis
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Apprentissage de séries posturales de Hata Yoga dans une perspective de santé de bien-être et de gestion de sa vie physique.
Nombres d'heures	40 h en présence de l'enseignant
Responsable (coordonnées)	A. Mavel / alexandre.mavel@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire 2018-2019
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS/15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 24 septembre 2018 au 8 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Assiduité à tous les cours
Capacité d'accueil	25
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Lieu d'enseignement	salle danse stade universitaire
Créneau horaire réservé	Lundi :16h00 - 18h00
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu des postures enseignées et rédaction d'un dossier de recherche sur une posture. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

YOGA DEBUTANTS LES MARDIS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS Yoga débutant les Mardis
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Apprentissage de séries posturales de Hata Yoga dans une perspective de santé de bien-être et de gestion de sa vie physique.
Nombres d'heures	40 h en présence de l'enseignant
Responsable	A. Mavel / alexandre.mavel@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS / 15 bis rue PONCILLON –CLERMONT-FD
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 25 septembre 2018 au 9 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Assiduité à tous les cours
Capacité d'accueil	25
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Lieu d'enseignement	Salle danse stade universitaire
Créneau horaire réservé	Mardi : 16h00 - 18h00
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu des postures enseignées et rédaction d'un dossier de recherche sur une posture. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

YOGA DEBUTANTS LES JEUDIS

Composante / Service dispensant l'UE	SUAPS Yoga débutant les Jeudis
UE accessible aux étudiants de : enseignement annuel	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie / Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Apprentissage de séries posturales de Hata Yoga dans une perspective de santé de bien-être et de gestion de sa vie physique.
Nombres d'heures	40 h en présence de l'enseignant
Responsable	A. Mavel / alexandre.mavel@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	De septembre 2018 à avril 2019 / présence obligatoire semestre 1 et semestre 2
Semestre où l'UE est validée	2 ^{ème} semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Salle de Danse du SUAPS /15 bis rue PONCILLON –CLERMONT
Période d'inscription	Le 18 septembre 2018 de 9h à 12h (nombre de places limité)
Début des cours / activités	Du 27 septembre 2018 au 11 avril 2019 au jour et lieu de l'enseignement (hors vacances universitaires)
Conditions d'inscription	Carte d'inscription universitaire ou justificatif de scolarité
Contraintes spécifiques	Assiduité à tous les cours
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15
Lieu d'enseignement	Salle danse gymnase Gidon (Aubière)
Créneau horaire réservé	Jeudi : 20h00 - 22h00
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de 2 absences injustifiées, l'étudiant est déclaré défaillant et convoqué en 2 ^{nde} session. <u>Session 1</u> : Contrôle continu des postures enseignées et rédaction d'un dossier de recherche sur une posture. <u>Session 2</u> : Epreuve théorique (Durée :1h30)

SERVICE UNIVERSITE CULTURE

*Les modalités de contrôle des connaissances de la 2nde session
seront précisées dans une annexe
après le vote des MCC à la CFVU du mois de septembre 2018*

ARTS VISUELS ET AUDIODESCRIPTION

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Collectif ADVOX, Musée d'Art Roger-Quilliot, et le secteur Cinéma du Service Université Culture, SUH, Schéma directeur handicap
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cet atelier a pour objectif de former les participants aux principes de l'audiodescription pour un public déficient visuel mais s'inscrit aussi dans une logique de mixité des publics découvrant des œuvres appartenant au champ des arts plastiques (peinture, sculpture...) ou cinématographique dans différents contextes (musées, expositions, installations, festivals, salles de cinéma). Des ateliers hebdomadaires et des événements ponctuels viendront émailler les apprentissages et confronter les participants avec le terrain et différents publics.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Evelyne Ducrot Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Jean-Marie Favreau, enseignant Laurence Gaston, Dominique Chevallier-Wixler (ADVOX)
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des

	<p>conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</p>
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneau horaire réservé	Les mercredis à 17h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

CARNET AU CENTRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	CRIAVS, SPIP, Secours Populaire et le Centre de détention de Riom
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Réalisation d'un travail alliant écriture et gravure, d'abord avec de jeunes migrants puis avec les détenus du Centre pénitentiaire de Riom. Des professionnels accompagnent toute l'année les étudiants avec l'objectif de sortir des idées préconçues et prévenir toute stigmatisation. Cet atelier est conçu et réalisé en commun avec le secteur Arts plastiques du Service Université Culture.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes (UCA), responsable du secteur Lire-Ecrire Pierre Jourde, artiste plasticien et graphiste
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Samedi 15 décembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera

	contrôlée.
Capacité d'accueil	10 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Atelier SUC - Espace Guy Vignes - 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand et Centre Pénitentiaire de Riom
Créneaux horaires réservés	5 samedis de 10h à 17h, espace Guy Vignes, entre décembre et avril puis 1ère semaine vacances de printemps de 13h à 18h, au centre pénitentiaire de Riom. Dates précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018.
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

CARNET DE VOYAGE - ILLUSTRATION

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	Festival « Carnets de voyage »
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cet atelier sera tout d'abord consacré à la découverte et l'exploitation du festival « <i>Carnets de voyage</i> » et autres ressources régionales relevant du champ de l'illustration et du rapport texte-image. Durant l'année, les participants découvriront et exploiteront une diversité de pratiques plastiques et graphiques à des fins de réalisation de leur propre carnet de voyage (fictif ou pas).
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Samuel Chardon, carnettiste, illustrateur
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Jeudi 11 octobre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Atelier SUC - Espace Guy Vignes - 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Créneaux horaires réservés	Les jeudis à 17h30 (et certains mardis à déterminer lors des premières séances d'atelier)

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

CINÉMA DOCUMENTAIRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Traces de vies
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cet atelier est divisé en deux sections et deux intervenants avec différents projets en lien avec des commandes ou des projets ciblés (telle que l'exposition « Migrations » avec la ville de Clermont-Ferrand, etc.). L'initiation consiste à maîtriser les techniques du tournage et du montage et à créer un film court original. Cet atelier vise à doter les participants d'une initiation aux techniques de réalisation, de montage et d'exploration des différentes formes d'écriture dans le champ du cinéma documentaire de création. Les apprentis-cinéastes seront amenés à faire, seuls ou en petit groupe, l'expérience de tournage in situ à partir de contraintes techniques, de thèmes libres, suggérés ou imposés selon la progression de l'atelier et les projets de chacun. Thèmes envisagés : techniques et gestes du travail ; l'entretien filmé, portraits d'écrivains, corps et espace (cirque et danse), concours Crous 2019, paroles intergénérationnelles, handicap et société, migrations, cinéma et sciences, Videocollectifs.
Nombres d'heures	48 heures x 2 ateliers (TD)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Caroline Lardy, Maître de conférences en cinéma (Département Métiers de la culture, UBP), anthropologue-cinéaste. Thomas Roussillon, auteur-réalisateur indépendant.
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité

Contraintes spécifiques	<p>Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information).</p> <p>La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif.</p> <p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.</p>
Capacité d'accueil	16 participants x 2 ateliers
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018, et lieux de tournage
Créneau horaire réservé	<p>Atelier T. Roussillon : les lundis à 18h (tous les 15 jours)</p> <p>Atelier C. Lardy : les mardis à 18h</p>
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

CINÉMA V-JING

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Coopérative de Mai (SMAC) ; secteur Arts de la scène - cirque-danse (SUC).
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Réalisation de courtes séquences vidéos avec différentes techniques informatiques (Photoshop, After effects, Adobe Premiere...) dans le but de se constituer une banque de données vidéos pouvant être projetée lors d'une prestation musicale live. L'étudiant abordera l'animation sur tablette graphique, le montage vidéo, les Fx, l'encodage et la manipulation de Resolume (logiciel de Vjing). Une prestation live est envisagée à la fin de l'atelier.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Joann Guyonnet, vidéaste plasticien, musicien, enseignant au DMA Cinéma d'animation du lycée Descartes (Cournon d'Auvergne).
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)
Créneau horaire réservé	Les mercredis à 18h
Modalités de contrôle des	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.

<p>connaissances / de la pratique</p>	<p>Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

CINEMA - ART VIDEO

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Secteur Arts, sciences, techniques, société Les Herbiers universitaires, le Théâtre du Pélican, Videoformes
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Créer des films courts à partir de la découverte d'univers artistiques issus de l'art contemporain. L'enjeu de l'atelier est de sensibiliser ses participants au médium vidéo dans l'art contemporain à travers la découverte de plusieurs œuvres d'artistes, des exercices de prises de vues et de montage (Adobe Première, After Effect et Photoshop) dont la finalité est la création d'une œuvre personnelle et la participation à une œuvre collective en lien avec les projets Art et Science et Arts de la scène. Le médium privilégié est la vidéo (images fixes et/ou animées).
Nombres d'heures	90 heures (TD)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Anne-Sophie Emard, artiste plasticienne
Semestre où l'UE est proposée	Octobre 2018 à mars 2019 (1 ^{er} groupe) puis janvier à mai 2019 (2 ^{ème} groupe)
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	2 groupes de 16 personnes (1 groupe par semestre)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)
Créneau horaire réservé	Les lundis à 17h30

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

CINEMA-EDUCATION À L'IMAGE ET AUX MEDIAS

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Traces de vie, Vidéoformes...
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Initiation à la lecture des images, au rapport image-son et aux messages explicites ou implicites transmis dans les médias. À partir d'un corpus de films ou d'extraits issus de supports audiovisuels variés (télévisuel, numérique, cinématographique), une réflexion portera sur le décryptage et les processus de construction et déconstruction des messages véhiculés dans les médias. A partir d'une sélection d'œuvres précises, les participants devront réaliser un film court de montage avec ou sans commentaire des images, pour éclairer la démarche des auteurs et apporter un regard critique et argumenté. <u>Thèmes envisagés</u> : propagande, information/désinformation, scandales, docu-fiction, faux documentaire.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Bruno Mastellone, enseignant EMI (Education aux médias et à l'information) à l'ESPE d'Auvergne, et membre du festival Traces des vies.
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants

Lieux	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018), et lieux de tournage
Créneau horaire réservé	Les jeudis à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

CINÉMA-VIDEO EXPERIMENTAL

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Festival VIDEOFORMES
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Initiation et savoir-faire techniques liés à la vidéo et au cinéma expérimental L'atelier vise à faire découvrir l'univers de la vidéo et du cinéma expérimental, des codes narratifs, esthétiques et non normatifs. Après avoir visionné des œuvres singulières souvent en marge du circuit classique du cinéma, les participants s'initieront à la réalisation de séquences courtes à partir de supports variés, de pratiques expressives, de techniques et de modes de représentation originaux. Videocollectifs.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Caroline Lardy Courriel : caroline.lardy@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	David Blasco, artiste plasticien Raphaël Maze, réalisateur, enseignant en Arts appliqués
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)
Créneau horaire réservé	Les jeudis à 18h

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

CRÉATION LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Littérature au Centre, DRAC Rhône-Alpes Auvergne, Maison des Écrivains, Les Volcans, SOFIA
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cet atelier vise à la pratique de l'écriture littéraire et les contraintes d'écriture proposées tout au long de l'année, sont en lien direct avec la thématique du Festival Littérature Au Centre (Littérature et corps).
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes UCA, accompagnée d'écrivains invités et de l'écrivain en résidence.
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Salle de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Les mercredis à 13h15 et samedi 24 novembre (10h-17h) : stage danse/écriture
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants :

	<p>assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	--

DESSIN ET TECHNIQUES GRAPHIQUES

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'atelier s'adresse à un public débutant ou confirmé. L'atelier permet une pratique assidue et objective du dessin ; pratique qui s'avère décisive pour appréhender le monde visible, réel ou pour jeter les bases d'un projet créatif, artistique et singulier.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Manuel Alba, artiste et professeur d'arts plastiques et d'arts appliqués, diplômé des écoles des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand et de Bourges
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	24 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Les mardis à 17h30 et quelques samedis à 14h (à préciser ultérieurement)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

	<p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

ÉCRITURE CRITIQUE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Atelier d'écriture critique : Vous aimez le cinéma, les séries, la littérature française ? Faites partager vos coups de cœur, vos humeurs, aiguiser votre sens critique et soyez tout à la fois <i>Le masque et la plume</i> , <i>Les Inrocks</i> et <i>Télérama</i> .
Nombres d'heures	30 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes UCA, responsable du secteur Lire-Ecrire, accompagnée de Pascale Fauriaux, journaliste et Daniel Martin, journaliste et critique littéraire
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule au premier semestre
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Salle de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Les mercredis à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

	<p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

ENSEMBLE VOCAL

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'atelier propose un travail approfondi sur la pratique vocale collective, à travers un répertoire varié (chansons polyphoniques, jazz vocal, chant traditionnel, chœurs d'opéra). Il vise l'acquisition des principaux éléments de technique vocale, en lien avec le geste et certaines pratiques théâtrales. Deux concerts sont prévus chaque année.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Evelyne Ducrot Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Nathalie Estienne, professeur agrégé de musique à l'ESPE de Clermont-Auvergne, chef de chœur
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	30 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	ESPE Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean Jaurès à Chamalières – salle E 302
Créneau horaire réservé	Les jeudis à 18h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u>

	<p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

GRAVURE ET TECHNIQUES D'IMPRESSION

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Semaine de la poésie
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Gravure et techniques d'impression : Il s'agit d'un atelier de création artistique consacré aux diverses techniques de gravure et d'impression : linogravure, gravure sur bois, pointe sèche, impression sur polystyrène extrudé... Les participants concevront, créeront et mettront en œuvre des expositions dont le contenu artistique réfèrera aux thèmes portés par le SUC : « Révolutions », « Le corps ».
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Lionel Balard, artiste et formateur en arts plastiques à l'ESPE Clermont-Auvergne ; Alain Puygrenier, artiste graveur
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	24 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	ESPE Clermont-Auvergne - 36, avenue Jean Jaurès à Chamalières - salle E301
Créneau horaire réservé	Les mardis à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

	<p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

JEUX CHORÉGRAPHIQUES

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Renc'arts, Cinéfac, ...
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'atelier s'attache à apporter à chacun, quel que soit son niveau, du débutant au plus expérimenté, des bases permettant de pouvoir improviser ensemble, dans un espace et un lieu donnés. Chaque corps, chaque personnalité, chaque expérience a sa place, et nourrit le groupe. Il s'agit à la fois de comprendre comment on bouge seul, et dans un groupe. L'atelier amène chacun, quelque soit son niveau, à développer une façon de vivre une improvisation.
Nombres d'heures	58 heures (TD)
Responsable	Nicolas Duquerroy Courriel : nicodug23@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Nicolas Duquerroy, enseignant
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Lundi 5 novembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Les lundis à la salle de danse du SUAPS et les week-end, salle Georges Guillot, résidence universitaire Philippe Lebon
Créneau horaire réservé	Les lundis 5, 12, 19, 26 novembre ; 10, 17 décembre ; 14, 21, 28 janvier ; 4, 11 février à 19h (durée : 3h) et deux week-end : 24 /25 novembre et 19/20 janvier (samedi : 12h-18h - dimanche : 11h-17h)

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

LA MUSICALITE DU DANSEUR

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Renc'arts, Pôle chorégraphique La Diode/Collectif Zoooum, Après-midi Feelin', ...
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Créer une brigade d'intervention dansée (et peut-être chantée) autour d'une seule et même thématique : la musicalité du danseur. <i>À partir d'une musique, d'une chanson, d'un son choisi : développer une écoute fine de cet univers sonore, questionner la possibilité de performance à cet endroit, mettre en lumière l'originalité de l'interprète à travers sa propre musicalité, faire naître une écriture chorégraphique singulière.</i> Ces formats courts (du solo au groupe), le temps d'une chanson, seront joués dans des contextes différents (Salle de théâtre & lieux non dédiés : dancefloor, espaces d'expositions...).
Nombres d'heures	58 heures (TD)
Responsable	Nicolas Duquerroy Courriel : nicodug23@yahoo.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Nicolas Duquerroy, enseignant, accompagné par la Cie Soon
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Jeudi 13 décembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Les jeudis au Pôle chorégraphique la Diode, les week-end à la

	salle Georges Guillot, résidence universitaire Philippe Lebon
Créneau horaire réservé	Les jeudis 13, 20 décembre ; 10, 31 janvier à 18h ; le samedi 9 février et trois week-end : 15/16 décembre, 19/20 janvier, 2/3 février (samedi : 12h-18h - dimanche : 11h-17h)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

LECTURES URBAINES

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Littérature au Centre, musées, Bibliothèque universitaire, ...
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Lectures urbaines : Timides, exubérants, curieux, venez pratiquer la lecture à voix haute en compagnie de professionnels.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes UCA, accompagnée de la Cie Show Devant, la Cie Les Guêpes rouges-théâtre, la Cie La Transversale et la Cie Poplité
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Salles de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Les jeudis à 17h30 et le samedi 13 octobre (10h-17h)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du

	<p>groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

ORCHESTRE UNIVERSITAIRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Association Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand est un ensemble authentiquement universitaire : il adhère sans réserve aux principes qui fondent l'Université. Des principes d'excellence, de rigueur et d'ouverture à tous. C'est donc un orchestre strictement amateur, ouvert à tous (étudiants, enseignants, et non-universitaires) et sans limite d'âge. Sans sélection préalable. Il suffit de prendre contact avec nous et de venir aux premières répétitions de l'année. Vous ne serez pas auditionné. Concerts en fin de trimestres.
Nombres d'heures	80 heures (TD)
Responsable	Evelyne Ducrot Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Orchestre universitaire Courriel : Contact@orchestre-u-clermont.fr Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 - Courriel : suc@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Jean-Louis Jam, fondateur et chef de l'Orchestre universitaire
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Auprès du directeur musical, au début des premières répétitions
Période d'inscription	À partir du jeudi 6 septembre 2017
Début des activités	Jeudi 6 septembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	Nombre d'instrumentistes en fonction des œuvres au programme
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018

Créneau horaire réservé	Les jeudis à 20h30 et un week-end par mois (samedi : 19h/23h – dimanche : 9h/12h)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

PEINTURE ET CRÉATIONS PLASTIQUES

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Lieu d'expérimentation et de recherches personnelles qui permettra aux participants de découvrir ou d'appréhender des techniques picturales variées et de réaliser des dispositifs muraux 2D référant aux enjeux de la couleur, de la matière et de l'image. Il pourra être abordé, quelques aspects de l'œuvre picturale en trois dimensions.
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Laurent Delaire, artiste plasticien
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	24 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand
Créneau horaire réservé	Les mercredis à 17h00 et quelques samedis à 14h (détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u>

	<p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

RADIO CLASS'ZIK

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Radio Campus
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Conception, réalisation et animation d'une émission radiophonique de médiation musicale savante
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Évelyne Ducrot Courriel : evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Benjamin Lassauzet. Professeur agrégé en musique, Docteur en musicologie
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Salle informatique UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines (pour les séances de travail), studio de Radio Campus Clermont-Ferrand (pour les émissions en direct)
Créneau horaire réservé	Les vendredis à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou

	<p>de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u></p> <p>Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	--

SCULPTURE, VOLUME ET ESPACE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cet atelier de sculpture est un lieu de rencontre et de réflexion autour de la notion "technique" et "Historique" de sculpture et volume. Les participants seront amenés à découvrir et à utiliser une grande diversité de techniques sculpturales afin de réaliser des environnements ou dispositifs 3D foncièrement en lien avec les projets portés par le SUC : « <i>Le corps</i> » et « <i>Révolutions</i> ».
Nombres d'heures	50 heures (TD)
Responsable	Lionel Balard Courriel : lionel.balard@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Laurent Sarpedon, artiste sculpteur
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Le mercredi 21 novembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Atelier SUC - Espace Guy Vignes. 30, rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand et visite de lieux culturels
Créneau horaire réservé	Les mercredis à 18h (21 et 28 novembre ; 4, 12 et 19 décembre ; 9, 16 et 23 janvier ; 6, 13 février ; 6, 13 et 20 mars ; 3 et 10 avril) et quelques séances le samedi sur le second semestre (à préciser ultérieurement)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

	<p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

THEATRE ET CORPS

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Festival Littérature au Centre – Littérature et corps
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<p>DEUX ATELIERS AU CHOIX :</p> <p>- Corpus (Écrire au plateau, vol 1) <i>Écrire au plateau</i> est une nouvelle formule d'atelier théâtre. Le principe est d'encourager l'acteur à être non seulement l'interprète, mais aussi le créateur de ce qu'il joue. Il n'y a plus de distinction entre l'artiste créateur (l'auteur, le metteur en scène) d'une part, et l'artiste interprète (l'acteur) d'autre part.</p> <p>- « Hollande, Valls et El Khomri t'ont asphyxié » Cet atelier est une ébauche d'adaptation de <i>Qui a tué mon père</i> d'Edouard Louis. En quatre-vingts pages, l'auteur d'<i>En finir avec Eddy Bellegueule</i> décrit la dégradation du corps de son père sous les coups répétés du corps politique. Ou comment de loi en loi l'homme/la femme de pouvoir tue assez inmanquablement ceux qui en sont dépourvus, comment les lois impactent directement nos corps. Le travail final donnera lieu à une mise en regard de fragments de <i>Qui a tué mon père</i>, des textes qui en auront été tiré -écrits dans l'atelier ou textes parallèles appartenant aux lectures des participants, extraits de ces lois qui tordent les corps. Pour construire les images du travail nous nous inspirerons, en ces temps « jupitériens », des peintures représentant la mythologie grecque et romaine, en cherchant à y transposer les symboles républicains.</p>
Nombres d'heures	- Corpus (Écrire au plateau, vol 1) : 60h - « Hollande, Valls et El Khomri t'ont asphyxié » : 48h
Responsable	Stéphanie Urdician Courriel : stephanie.urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes (UCA), responsable du secteur Lire-Ecrire, accompagnée par la Cie Le petit bureau et la Cie La Transversale
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex

Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	- Corpus (Écrire au plateau, vol 1) : début octobre (date précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018) - « Hollande, Valls et El Khomri t'ont asphyxié » : vendredi 16 et samedi 17 novembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants par atelier
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	- Corpus (Écrire au plateau, vol 1) : Les vendredis à 18h et les samedis (14h-18h) d'octobre 2018 à fin mars 2019 (planning des séances disponible sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018) - « Hollande, Valls et El Khomri t'ont asphyxié » : Les vendredis soir/samedis et dimanches (dates précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018) Les vendredis à 18h, les samedis et les dimanches : (10h-17h)
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. <u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.

THEATRE – EXERCE TON ACTEUR DANS LE MONDE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Pratiques de l'acteur contemporain qui s'intéresse au monde contemporain et met le bout de son nez en dehors des salles de spectacle. Exploration en 4 sessions thématiques de ces pratiques d'un théâtre en relation thématique, formelle et spatiale avec le monde
Nombres d'heures	50h (TD)
Responsable	Stéphanie Urdician Courriel : stephanie.urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Stéphanie Urdician, MCF au département d'Études Hispaniques UCA, responsable du secteur théâtre, accompagnée par la Cie Les Guêpes rouges-théâtre
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.

	<p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

THEATRE - ID : BABYLON

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	- ID : Babylon, # Manifeste 3 Atelier de pratique théâtrale, chorale et chorégraphique pour la création du prochain texte commandé par la compagnie à Gilles Granouillet autour du thème des migrations.
Nombres d'heures	60h (TD)
Responsable	Stéphanie Urdician Courriel : stephanie.urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Jean-Claude Gal, metteur en scène et directeur artistique du Théâtre du Pélican, accompagné par la Cie Show Devant et la Cie Poptité
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Mercredi 10 octobre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	13 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Cour des Trois Coquins - 12 Rue Agrippa d'Aubigné - 63000 Clermont-Ferrand
Créneaux horaires réservés	Les mercredis à 18h30 et durant les vacances d'hiver (février-mars 2019)
	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u>

Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
---	---

THEATRE - OBJETS ET MÉMOIRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Objets et mémoire : de l'écriture à la mise en scène Cet atelier se forme autour des objets, les objets du quotidien et les objets communs comme les objets ayant une valeur particulière, les objets présents comme les objets absents. Dans le cadre de cet atelier, ils se mêlent avec le corps et la mémoire pour donner naissance au récit.
Nombres d'heures	48h (TD)
Responsable	Stéphanie Urdician Courriel : stephanie.urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Yassaman Khajehi, auteure et metteuse en scène, MCF en Etudes Théâtrales UCA ;
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule au premier semestre
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Lundi 8 octobre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	16 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieux	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u>

	<p>Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	---

THEATRE - QUE PEUT-ON DECROCHER A PART LA LUNE ?

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Ecriture et pratique théâtrale à partir de réflexions et de partages artistiques autour des migrations en s'interrogeant sur la notion d'héroïsme et d'utopie.
Nombres d'heures	48h (TD)
Responsable	Stéphanie Urdician Courriel : stephanie.urdician@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Stéphanie Urdician, MCF au département d'Études Hispaniques UCA, responsable du secteur théâtre, accompagnée par la Cie Magma
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule au second semestre
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Début mars 2019 (dates précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Salle précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Créneaux horaires réservés	Horaires précisés sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères

	<p>suyvants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u></p> <p>Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	--

TOUS POUR UN

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	Ville (Ehpad), CHU
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 -3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Tous pour un (écritures interactives) : L'atelier invite à des écritures multiples, parfois collectives, au service de personnes isolées (hôpital, maison de retraite, centre d'hébergement...), composées à partir de rencontres-interviews. Après <i>affinage littéraire</i> , les textes réalisés sont lus et remis par les étudiants aux personnes concernées, au sein de leur structure d'accueil. L'atelier proposera également aux aventuriers écrivains, durant 4 samedis après-midi, de réaliser des <i>lâchers d'écritures</i> in situ, dans des lieux publics.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Sophie Lannefranque, auteur, comédienne et metteuse en scène (Compagnie Le Cri)
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Mardi 6 novembre 2018
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Salle de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisées sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018

Créneaux horaires réservés	Les mardis à 17h30 et les samedis 15 décembre 2018, 2 février, 2 mars et 6 avril 2019 de 14h30 à 17h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

VOIX À PART ENTIÈRE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	En partenariat avec l'atelier <i>Gravure et Techniques d'impression</i> du Service Université Culture et avec la Semaine de la poésie.
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	L'atelier se propose d'être un "laboratoire d'improvisation" qui invite chacun à explorer son geste vocal en travaillant la technique (respiration, timbre, résonance corporelle), à mieux s'ancrer dans le ressenti corporel de la voix en passant par le mouvement et à développer son écoute dans un groupe. Le travail est aussi fondé sur des recherches de matières sonores, de rythmes, de mélodies, pour arriver à l'invention de formes musicales variées. L'atelier peut collaborer avec des propositions du service et de ses partenaires, pour élaborer des éléments sonores. Un partenariat avec l'atelier de gravure, autour de poésies contemporaines, aboutira à une performance vocale du groupe lors d'une exposition.
Nombres d'heures	48 heures (TD)
Responsable	Evelyne Ducrot Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenant	Marie-Sylviane Buzin, chanteuse, comédienne et enseignante
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	Semaine 41
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants de l'atelier sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation à l'atelier signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Studio sur le campus des Cézeaux (détails sur le site du SUC à partir de fin juillet 2018)

Créneau horaire réservé	Les mercredis à 19h
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>

PRATIQUE ÉTUDIANT ARTISTE

Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires du service qui propose l'UE	Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier (CRR) ; Département des Métiers de la culture (notamment les projets collectifs de médiation) ; Direction de la Vie Universitaire (DVU) ; Maison de la Vie Étudiante (MVE) ; Associations étudiantes ; CROUS ; LieUtopie, ...
UE accessible aux étudiants de :	Réservée aux étudiants de toutes les composantes de l'UCA, ayant obtenu le statut Étudiant artiste
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Le statut d'Étudiant artiste donne le droit de « faire valider la pratique de l'activité artistique au cours de l'année ». Cette UE libre consiste à faire des propositions, organiser, participer dans un collectif ou individuellement à une ou plusieurs manifestations artistiques de la saison culturelle universitaire, ainsi qu'accompagner les liens établis entre le CRR et le Service Université Culture. Les étudiants inscrits en master au département des Métiers de la culture auront un rôle de prescripteurs et d'organiseurs pour les étudiants des autres composantes. Des réunions régulières permettront de valider les propositions et de les insérer dans la saison. Une réunion d'information aura lieu à la rentrée pour les étudiants ayant obtenu le statut.
Nombres d'heures	Heures de répétitions et manifestations publiques et environ 15h
Responsables	Evelyne Ducrot, référente établissement : evelyne.ducrot@uca.fr Benjamin Lassauzet, enseignant référent pour les Métiers de la culture : benjamin.lassauzet@uca.fr Un enseignant tuteur par UFR d'inscription
Contact pour information	Evelyne Ducrot - Courriel : Evelyne.ducrot@uca.fr Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 - Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2018
Début des activités	
Conditions d'inscription	Réservé aux étudiants ayant obtenu le statut Étudiant artiste
Contraintes spécifiques	Les étudiants sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation signifie un engagement personnel et collectif.
Capacité d'accueil	Non limitée pour les étudiants artistes n'étant pas inscrits dans un autre atelier du SUC

Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas de seuil
Lieux	à déterminer selon les propositions
Créneau horaire réservé	à déterminer selon les propositions
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après les manifestations publiques. La pratique des étudiants inscrits au département des Métiers de la culture nécessitera un compte-rendu écrit des activités exercées qui sera suivi d'un entretien, permettant l'évaluation des compétences acquises.</p> <p><u>Session 2 : Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
Complément d'information	Les stages proposés par le SUC sont conseillés aux étudiants artistes.

SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES ET
DIRECTION DES RELATIONS
INTERNATIONALES

STAR - "Studying The Auvergne as a Region »

Composante / Service dispensant l'UE	Service Commun des Langues Vivantes
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Direction des Relations Internationales
UE accessible aux étudiants de :	Réservée aux étudiants étrangers accueillis en échange
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	These classes are all taught in English. This « UE libre » aims at offering a vast cultural panorama about the Auvergne Region to all foreign students registered (for at least one course) at the Service Commun des Langues Vivantes (SCLV) in association with the International Relations department. Each classes will be proposed during the first (S1) and the second semester (S2). Classes will be the same at the first and second semester.
Nombres d'heures	24 HTD / Semestre
Responsable (coordonnées)	Mme Rocío Prado Sanchez rocio.prado@uca.fr Directrice SCLV
Contact pour information	Direction des Relations Internationales et Service Commun des Langues Vivantes ri@uca.fr sclv@uca.fr
Intervenants	Miranda DICKENSON, Service Commun des Langues Vivantes, Frederic SURMELY History of Art department , Gilmour FONTAINE Service Commun des Langues Vivantes, Benjamin VAN WYK DE VRIES Laboratoire Magmas et Volcans, Department of Geology, Christine BERTRAND School of Law, Cécile BERNARD International Office, Christophe AURINE English Department, Catherine MORGAN-PROUX Culture Department.
Semestre où l'UE est proposée	Cette UE libre sera proposée à l'identique sur les deux semestres de l'année afin de toucher les deux vagues de publics étudiants étrangers.
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Commun des Langues Vivantes
Période d'inscription	Septembre 2018
Début des cours / activités	Septembre 2018 de 17h15 à 19h15
Conditions d'inscription	Niveau B2 en anglais
Contraintes spécifiques	U.E. réservée aux étudiants étrangers (ERASMUS)
Capacité d'accueil	24 (car sorties terrains envisagées),
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	15 étudiants
Lieu d'enseignement	Centre des Langues et du Multimédia (CLM)
Créneau horaire réservé	Mardi 17h15-19h15. Les sorties terrains seront fixées ultérieurement
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1 :</u> Contrôle continu + rédaction d'un carnet de voyage <u>Session 2:</u> Entretien oral de 10 minutes

UFR SCIENCES ET
TECHNIQUES DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES

MANAGEMENT EQUIPE DE FOOTBALL

Composante / Service dispensant l'UE	UFR STAPS
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	FFSU
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Formation en football concernant les joueurs, intervenants pédagogiques, dirigeants avec comme support la compétition universitaire de niveau national. Cette formation vise la construction de compétences tactiques et techniques en relation avec la pratique de football de bon niveau tant pour les joueurs (amélioration de leur niveau de pratique et formalisation des principes d'optimisation de la performance), que pour des étudiants se destinant à l'encadrement pédagogique d'équipes (construction d'une expérience de coaching et sensibilisation aux déterminants de la performance dans le cadre de la compétition). Elle vise également la construction de compétences en lien avec l'accompagnement d'équipes à partir de la création et de la mise en œuvre de projets éducatif et citoyen. (proposition d'outils d'analyse, d'axes de travail)
Nombres d'heures	10TD 20 TP
Responsable	Heros Stéphane 0601849984 stephane.heros@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Heros Stéphane
Semestre où l'UE est proposée	Les deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	UFR STAPS
Période d'inscription	
Début des cours / activités	Septembre 2018
Conditions d'inscription	Joueurs de niveau régional 1 minimum
Contraintes spécifiques	Participation aux compétitions FFSU (support du travail réalisé)
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Lieu d'enseignement	UFR STAPS et lieux des rencontres FFSU
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Epreuve terminale Mémoire et oral (durée : 15 minutes) <u>Session 2</u> : Même modalités de contrôle des connaissances que la session 1

UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION

ATELIER THEATRE EN ESPAGNOL

Composante / Service dispensant l'UE	UFR Langues Cultures et Communication Département d'Etudes Hispaniques
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	Service Université Culture
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie/Maïeutique -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Laboratoire théâtral en espagnol proposant une incursion dans le répertoire hispanique contemporain. Travail sur le jeu d'acteur, le corps et la voix, création lumière et sonore, scénographie et montage de textes en espagnol en vue d'une restitution publique.
Nombres d'heures	48hTD
Responsable (coordonnées)	Stéphanie URDICIAN stephanie.Urdician@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Stéphanie Urdician (MCF Etudes Hispaniques, spécialiste théâtre hispanique contemporain) et Marielle Coubaillon (Cie Show Devant, comédienne et metteuse en scène)
Semestre où l'UE est proposée	L'UE se déroule sur deux semestres
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	Service Université Culture, 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Du 15 au 30 septembre 2018
Début des cours / activités	11/10/18
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	Connaissance de la langue espagnole. Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	20
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10
Lieu d'enseignement	Amphithéâtre Agnès Varda, UFR LCSH, Gergovia
Créneau horaire réservé	17h30-20h30
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne. <u>Session 1 : Contrôle continu</u> Évaluation après les manifestations publiques.

	<p>La pratique des étudiants inscrits au département des Métiers de la culture nécessitera un compte-rendu écrit des activités exercées qui sera suivi d'un entretien, permettant l'évaluation des compétences acquises.</p> <p><u>Session 2 : Epreuve terminale</u> Une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier sous la forme d'un écrit ou oral selon la pratique artistique (à définir à la rentrée par chaque intervenant) et d'une durée de 30 à 60 minutes selon la pratique artistique.</p>
--	--

L'EUROPE CENTRALE : CULTURES ET IDENTITES DES SLAVES CONTEMPORAINS

Composante / Service dispensant l'UE	UFR LCC
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé : Médecine -2,5 crédits Pharmacie -3 crédits / Odontologie – 4 crédits
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Connaissance de l'aire culturelle slave dans plusieurs dimensions, (géographique, historique, culturelle) appliquées aux problématiques contemporaines. Le cas de la Pologne, principal pays slave de l'Union européenne, sera mis en avant comme échantillon des originalités du monde slave centre-européen.
Nombres d'heures	24h TD
Responsable	Nadejda KRIAJEVA, Directrice du Département d'études slaves
Contact pour information	
Intervenants	Piotr-Seweryn ROSOL , Lecteur
Semestre où l'UE est proposée	S5-S6
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	UFR LCC
Période d'inscription	Septembre 2018
Début des cours / activités	Rentrée 2018-2019
Conditions d'inscription	L2 validée
Contraintes spécifiques	néant
Capacité d'accueil	100
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	30
Lieu d'enseignement	UFR LCC Site Carnot
Créneau horaire réservé	17h 15 -19h15
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1</u> : Contrôle continu <u>Session 2</u> : Epreuve orale de 20 minutes

UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES
SOCIALES ET SCIENCES DE
L'EDUCATION

**FEMININ MASCULIN :
APPROCHES HISTORIQUE, SOCIOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE**

Composante / Service dispensant l'UE	UFR PSSSE
Partenaire de la composante / du service qui propose l'UE	ESPE
UE accessible aux étudiants de :	L2 Licences Droit, Economie, Gestion, AES, au S4 - 3 crédits L3 Licences de Sciences, au S6 - 3 crédits L3 Lettres, Langues, Sciences humaines, au S6 - 3 crédits L3 STAPS, au S6 - 3 crédits Formations de santé, selon filière
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Cette UE propose une initiation aux travaux sur le genre avec une approche pluridisciplinaire (historique, sociologique et psychologique). Trois grandes thématiques seront abordées successivement : <ul style="list-style-type: none"> - L'évolution historique des normes de genre - La construction des normes de genre - Les conséquences des normes de genre
Nombres d'heures	24 heures TD
Responsable	Martine COURT - martine.court@uca.fr
Contact pour information	
Intervenants	Martine COURT, Delphine MARTINOT, Bertrand NOBLET
Semestre où l'UE est proposée	2 nd semestre de l'année universitaire
Semestre où l'UE est validée	2 nd semestre de l'année universitaire
Lieu d'inscription	UFR PSSSE
Période d'inscription	Avant le 6 octobre
Début des cours / activités	Janvier
Conditions d'inscription	
Contraintes spécifiques	
Capacité d'accueil	40 étudiants par groupe (3 groupes)
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	20
Lieu d'enseignement	Site Carnot (1 à 2 groupes) et Cézeaux (un groupe sera ouvert si effectif minimum atteint dans le créneau des UE libres de sciences)
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	<u>Session 1 :</u> Epreuve écrite terminale (2 heures) <u>Session 2 :</u> Même modalité de contrôle des connaissances que la session 1